

Sommaire

	Pages
Sommaire	1
Remerciements	2
Sigles et abréviations	4
Introduction Générale	5
Problématique	6
Discussion des concepts	14
Revue de littérature	18
Difficultés rencontrées	20
Cadre législatif et réglementaire	21
Première Partie : Présentation de la ville de Somone	23
Chapitre 1 : Cadre physique	24
Chapitre 2 : Cadre humain et Activités Socioéconomiques	30
Deuxième Partie : Analyse de la gestion intégrée du littoral et de l'Evolution de la ville (expansion et impact)	44
Chapitre 3 : Analyse de la gestion intégrée du littoral	45
Chapitre 4: l'Evolution de la ville	58
Conclusion Générale	63
Bibliographie	65
Liste des Figures	68
Annexes	69

Remerciements

La réalisation de ce travail a nécessité le soutien de certaines personnes à qui nous exprimons notre gratitude.

Nous remercions cordialement M. Alioune BA qui a bien voulu nous initié à la recherche, qui a supervisé ce travail jusqu'à son aboutissement. Sa rigueur, sa disponibilité, ses conseils nous ont été d'un très grand apport. Qu'il trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit de M. Paul NDIAYE qui nous a apporté un grand soutien par ses critiques objectives.

Notre gratitude va à l'endroit de M. Mamadou KONATE Coordonateur du programme Girmac à la DPN pour sa disponibilité, ses conseils, ses relectures et corrections et les documents qu'il a mis à notre disposition.

Nous remercions le maire de Somone, le conservateur de la RNICS et tous ceux qui nous ont aidé de près ou de loin pour la réalisation de ce document.

Notre profonde gratitude va à l'endroit de la famille de M. Mbaye SADJI de Somone qui nous a accueillis pendant nos travaux de terrain. Une mention spéciale à Ndeye Sadji qui nous a accompagnés pour les enquêtes.

Nous remercions également les responsables des centres de documentation que nous avons visité (DPN, DAT, ISE, ANSD, Enda etc.)

Nous remercions vivement les étudiants du programme Sénégal oriental (PSO) pour leurs conseils et encouragements notamment de Babacar FAYE, Mariama THIANDOUM, Modou FAYE(...)

A notre famille (nos parents Alphonse et Sophie et à nos frères et sœurs Marcel, Jean, Dominique, Emile, Elisabeth, Marie) qui ont toujours fait des sacrifices pour que nous puissions étudier dans de bonnes conditions .Une mention spéciale pour Clémence qui nous a beaucoup aidé pour la correction. Nous vous remercions vivement du fond de notre cœur.

A nos oncles, tantes, cousins (Jean DIONE, Edouard SENE) et cousines (Marie Thérèse, Bernadette, Marie Louise, Fatou GNING) qui nous ont toujours soutenus dans nos études.

A Hélène qui nous a accueillis à notre arrivée à Dakar.

Nous remercions la famille NGOM de HLM1 et tata Emily GARY.

A nos amis Diminga, Awa NDIAYE, Juliette MOREIRA, Marième YAT, Laurent KAMA, Pierre Simon NDIAYE, Sophie DIONE, Adeline MENDY, Charles Albert, Ndeye Astou SARR, Mbéne NGOM, Ndeye SAGNE, Oumoukhairy, Emilie NGOM, Thérèse Mane

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Sômone

DIOUF, Eugene Pascal, Pierre Marie BIAGUI, Nogaye CISSE, Odette SENE, Marie GUEYE, Mame Codou SENE

A notre Groupe de prière du renouveau charismatique de Saint Dominique et à tous les membres du ministère chant.

Nous remercions nos camarades de promotion Aissatou SENE, Anne Marie, Babacar DIOUF, Salla NDIAYE, Ibrahima KANDJI pour les échanges et les encouragements.

Nous remercions vivement nos camarades de la 33^e promotion de master en sciences de l'Environnement de l'ISE.

Nous remercions cordialement tous ceux qui de près ou de loin nous ont soutenus dans nos études.



SIGLES ET ABREVIATIONS

- ANSD :** Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
- ADS :** Alliance pour le Développement de Somone
- ASC :** Association Sportive et Culturelle
- CG :** Comité de Gestion
- COPRONAT :** Collectif des Femmes pour la Protection de la Nature
- CITES :** Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore
- CMS :** Convention de Bonn sur les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
- CSE :** Centre de Suivi Ecologique
- DAT :** Direction de l'Aménagement du territoire
- DPN :** Direction des Parcs Nationaux
- DPM :** Direction de la Pêche Maritime
- ENC :** Espace Naturel Communautaire
- FLSH :** Faculté des Lettres et Sciences Humaines
- GIE :** Groupement d'Intérêt Economique
- GIZC :** Gestion Intégrée des zones Côtierères
- GPS :** Global Positionning System
- GIRMAC :** Gestion des Ressources Marines et Côtierères
- ISE :** Institut des Sciences de l'Environnement
- ISFAR :** Institut de formation agricole et rurale
- MEPN :** Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature
- ONG :** Organisation Non Gouvernementale
- PSO :** Programme Sénégal Oriental
- RGPH :** Recensement General de la Population de l'Habitat
- RENOV-PARCS :** Réseau National des Organisation des Volontaires des Parcs et Réserves Naturelles du Sénégal.
- RNICS :** Reserve Naturelle d'Intérêt Communautaire de la Somone
- UCAD:** Université Cheikh Anta DIOP
- UICN:** Union Mondiale pour la Conservation de la Nature
- WWF:** World Wildlife fund for nature

INTRODUCTION GENERALE

Le littoral sénégalais est une zone très riche en ressources naturelles et regorge d'importantes potentialités économiques, industrielles et balnéaires favorables au développement de plusieurs activités. Tout le long de ce littoral il y a une forte dynamique des populations ce qui fait qu'il reste un espace très convoité. Les différentes convoitises dont le littoral a fait objet n'ont pas été que bénéfiques pour lui. Elles ont eu des répercussions négatives qui causent une surexploitation de ses ressources naturelles, une érosion côtière accompagnée d'une élévation du niveau de la mer devenue de plus en plus inquiétante. Cependant, la Petite Côte fait partie des plus menacées. Ainsi, dans le souci de préserver les ressources halieutiques côtières et marines l'Etat du Sénégal a procédé à la mise en place de nouvelles collectivités pour leur conférer la gestion des ressources naturelles de l'environnement. C'est dans cette logique que la commune de Somone a été créée.

L'érection du village traditionnel de Somone en Commune est intervenue dans le cadre de la décentralisation et du transfert de compétences aux collectivités locales. Ceci devant permettre aux populations locales de participer pleinement au développement de leur localité. Somone est devenue une commune de plein exercice dans le but de se prendre en charge pour assurer son propre développement à travers l'exploitation de ses différentes ressources naturelles.

Notre étude comprend deux parties

- ❖ **La première** fait la présentation de la ville de Somone avec une étude du cadre physique et du cadre humain. Il s'agit notamment de la population (sa structure par âge, par sexe, par ethnie etc.) et des activités socio économiques de la ville.
- ❖ **La seconde** porte sur l'analyse des résultats obtenus lors des enquêtes. Les aspects de gestion des ressources naturelles, l'étude de l'expansion de la commune et son impact sont essentiellement pris en compte. D'abord, nous avons identifié les différentes des ressources naturelles communales, ensuite l'analyse des politiques de gestion et enfin de l'ampleur de l'étalement de la ville et ses différents impacts dans différents domaines.

Problématique

1-Contexte de l'étude

Le Sénégal situé dans la région ouest du continent africain est bordé par l’Océan Atlantique. Il dispose d’une frange littorale d’environ 700km, allant de Saint-Louis au Cap Skiring et d’un espace maritime de 198000 km². Le littoral est divisé en deux grandes régions : la Grande Côte (de Saint-Louis à Yoff), la Petite Côte (de Bargny à la Pointe de Sangomar) et la frange littorale de la Casamance. La zone regorge d’énormes potentialités favorables au développement de plusieurs activités. La forte attraction du littoral est à l’origine de multiples pressions des populations sur ses ressources naturelles qui, de plus en plus, diminuent et même se raréfient.

Ainsi, on assiste à une forte dynamique sur le littoral qui reste un espace très convoité. La convoitise se traduit par une forte urbanisation sur le littoral. Depuis plusieurs décennies, la pêche et le tourisme sont devenus des secteurs phares dans l’économie nationale. La première est devenue le secteur qui exporte le plus. Elle procure 600000 emplois¹. Quant au tourisme, il permet d’acquérir d’importantes retombées financières.

Toutefois, le littoral est sous la menace de plusieurs facteurs dont l’érosion côtière. Le phénomène est favorisé par l’élévation du niveau de la mer du fait de la fonte des glaciers relative aux changements climatiques et aussi par les multiples actions anthropiques comme le prélevement du sable marin, la pression foncière, etc.

Face à cette dégradation de l’environnement du littoral, il urge de mettre en place des stratégies de gestion intégrée pour le protéger. Dans cette perspective, l’Etat du Sénégal, les bailleurs de fonds, les ONG et les populations locales ont créé des politiques de protection des milieux côtiers. En effet, l’Etat du Sénégal a mis en place un cadre juridique et réglementaire susceptible d’aider à la conservation du domaine littoral. Il s’agit :

- ❖ du code du domaine de l’Etat (loi n° 76—66 du 02 juillet 1976) qui définit le domaine maritime qui fait partie du domaine public de l’Etat ;
- ❖ du code minier (loi n°88-06 du 28 aout 1998) qui réglemente l’extraction des matériaux de construction au Sénégal en particulier du sable de la mer ;
- ❖ du code de l’environnement adopté en 2001 qui fixe les règles de protection de l’environnement. Un des éléments essentiels du code est l’exigence d’étude d’impact

¹ MEPN, Rapport sur l’Etat de l’Environnement au Sénégal, CSE, 2005 ,231 p

environnemental pour tout projet de développement ou activité susceptible de porter atteinte à l'environnement ;

- ❖ le Plan National d'action pour l'Environnement (PNAE) adopté en septembre 1998 suggère de prendre en compte l'altération du milieu physique du littoral et l'érosion côtière dans la gestion de l'environnement. De même il prône le développement et la mise en œuvre des mesures de protection contre l'érosion dans le cadre global de l'aménagement des régions côtières du Sénégal² ;
- ❖ le Plan d'action National pour l'adaptation aux changements climatiques ;
- ❖ une loi littorale, en cours de préparation.

A coté de ces stratégies, l'Etat a procédé à la création d'aires protégées sous forme de parcs nationaux et de réserves communautaires pour développer les pratiques de conservation et d'utilisation durable des ressources naturelles. Cette politique est intervenue dans le cadre de l'application des décisions prises à la conférence de Rio en 1992. Ainsi, les aires protégées sont perçues comme un outil efficace de conservation des ressources halieutiques.

La Petite Côte est une zone balnéaire abritant beaucoup de quais de pêche parmi les plus importants du pays. Cela entraîne un afflux de population vers la côte, donnant naissance à de multiples conflits d'usages. De cette évolution démographique résulte une pression accrue sur les ressources naturelles.

On assiste à une recomposition des territoires, des milieux naturels, sous l'influence d'une forte dynamique d'occupation des sols. En effet, de plus en plus, au Sénégal surtout dans les villes de la côte on note une expansion qui engendre de multiples problèmes. La politique d'aménagement du territoire qui consiste en un transfert de compétences vise à faire participer les populations locales au développement de leur localité, à organiser le territoire afin d'assurer son développement harmonieux. La recomposition territoriale vise à lutter contre la forte croissance démographique qui a des conséquences négatives sur les écosystèmes parce qu'elle entraîne leur dégradation. C'est dans ce contexte de démographie galopante, de transformation des milieux mais aussi et surtout de décentralisation et de transfert de compétences qu'est intervenue, en 2008, l'érection du village traditionnel de Somone en commune de plein exercice (Décret n°2008-748 du 10 juillet portant création de

² MEPN, Rapport sur l'Etat de l'Environnement au Sénégal, CSE, 2005 ,231 p

commune dans les régions de, Fatick , Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda , Louga, Matam, Saint-Louis, Sédiou, Tambacounda, Thiès, et Ziguinchor³ .

Somone, souvent appelé la Somone, du nom de la rivière formant la lagune avant de se jeter dans l’Océan Atlantique, est une localité située sur la Petite Cote, à 77km au sud de Dakar (Sénégal) les localités les plus proches sont Keur Dib, Ndangane, Keur Serigne Tiam, Nguekokh Ouolof, Ngaringne Keur Timak et Ngaparou.

La ville regorge d’importantes ressources grâce à sa lagune et à la mangrove. Mais depuis quelques années ses ressources sont menacées par les multiples pressions des populations locales. Face à cette urgence de préserver la lagune, les autorités de la communauté rurale de Sindia ont mis en place la Reserve Naturelle d’Intérêt communautaire de la gestion de la réserve naturelle doit être assurée par la collectivité locale. La ville connaît une forte expansion ce qui peut avoir des impacts sur le littoral. C’est ce qui nous pousse à nous intéresser à l’analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique de la commune de Somone.

2- Justification du choix du sujet :

La ville de Somone est une zone très riche en ressources naturelles qui sont autant importants sur le plan écologique, économique que social. Elle présente une grande diversité, tant en ce qui concerne les milieux naturels et l’occupation du sol que les activités socioéconomiques.

Elle dispose en effet d’une lagune, d’un estuaire à mangrove et d’un bassin versant à forts potentiels économiques. La pêche et le tourisme et l’agriculture sont les principales activités pratiquées dans la localité. Mais, le tourisme semble prendre le pas sur les autres au regard de sa croissance en hausse ces dernières années. Néanmoins, pour autant que l’essor du tourisme signifie une rentrée de devises dont Somone a tant besoin, pour autant, il entraîne une pression non négligeable sur les ressources. A cela s’ajoute la forte demande foncière qui est à l’origine de l’occupation anarchique de l’espace.

C’est dans ce contexte qu’on peut inscrire l’érection du village traditionnel en commune de plein exercice appelant à une prise en compte des facteurs structurants de l’espace pour une harmonisation des usages dans une perspective de développement local durable. La mutation appelle à une adaptation jadis traditionnelle ou coutumière face à de nouveaux enjeux de

³ Journal officiel de la République du Sénégal, n°6646 du 31 décembre 2008.

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Sômane

l'espace, surtout avec la démographie galopante qui est entre autres facteurs à l'origine de l'expansion spatiale de la ville. De ce fait, la mutation de l'espace géographique doit permettre d'analyser sa problématique sur le développement de la ville et ses secteurs d'activités.

C'est conscient de ces changements institutionnels et des potentialités de la ville sur le plan économique et écologique qu'on a jugé intéressant d'étudier les différentes politiques de gestion du littoral mises en place et l'ampleur de l'étalement de la ville. Dans la même lancée on pourra également analyser l'impact de ces mutations sur les différents secteurs d'activités.

3-OBJECTIFS ET HYPOTHESES

3-1 OBJECTIF GENERAL

Il s'agit d'une contribution à la connaissance de la gestion intégrée du littoral et de l'étude géographique de la ville de Somone.

3-2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

L'étude doit permettre de :

- ❖ caractériser les différents composants du périmètre communal et de leur statut (foncier en termes de disponibilités et d'usages, les ressources naturelles, etc.) ;
- ❖ analyser les options ou politiques de gestion et le rôle de la Commune dans la gestion intégrée du littoral ;
- ❖ analyser l'expansion de la ville de la ville de Somone et ses différents impacts.

3-3 HYPOTHESES

Pour ce travail, nous avons émis les hypothèses suivantes :

- ❖ La gestion du littoral à Somone est fortement liée à la gestion de la commune ;
- ❖ L'aire protégée de Somone est un outil pertinent de gestion des ressources naturelles ;
- ❖ L'expansion du territoire de Somone a des impacts négatifs sur le littoral à Somone.

4-METHODOLOGIE

Tout travail de recherche nécessite l'élaboration d'une méthodologie bien adaptée. Pour ce travail, celle-ci va s'articuler autour de trois points essentiels :

- ❖ La recherche documentaire
- ❖ Le travail de terrain
- ❖ Le traitement des données

4-1. La recherche documentaire

La recherche documentaire a comme objectif d'exploiter les travaux relatifs à ce thème. Pour ce faire nous avons consultés des mémoires, des rapports, des articles etc.

A ce propos, nous avons effectué des recherches dans les centres de documentation suivants :

- la Bibliothèque Centrale de l'UCAD ;
- la Direction des Parcs Nationaux (DPN) plus précisément avec les ouvrages du Programme de Gestion Intégrée des Ressources Marines et Côtières(GIRMAC) ;
- la Direction de l'Aménagement du Territoire(DAT) ;
- le Centre de Suivi Ecologique(CSE) ;
- l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE) ;
- l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ;
- le service de documentation d'ENDA Tiers Monde ;
- le Programme Sénégal Oriental (PSO).

4-2 Le travail de terrain

Il est précédé d'une phase de pré enquête effectuée pendant le mois de mai en 2010 qui a consisté à dénombrer les concessions de la ville pour préparer l'échantillonnage. Ainsi, elle compte 792 concessions dont 709 habitées et 83 inhabitées.

Pour l'échantillonnage nous avons choisi un taux de sondage de trente (30) pour cent des concessions habités de chaque quartier ainsi :

7 09 multiplié par 30 divisé par 100 donne 212,7 concessions arrondis à 213 concessions.

Pour tirer les concessions nous avons cherché le pas de sondage ainsi :

$$709/213 = 3$$

Après le choix de l'échantillon, nous avons fait un tirage systématique sans remise des concessions pour donner à chacune d'elle la même chance que les autres d'être enquêtés. Cependant, tous les ménages tirés n'ont pas pu être enquêté. Dans le quartier résidentiel de Torino la population était réticente. Ces maisons appartiennent généralement à des étrangers ou à de nationaux qui y viennent seulement les week-ends.

Tableau 1 : Les concessions tirées

Quartiers	30% des concessions	Concessions tirées
CANDA	24	1-4-7-10-13-16-19-22-25-28-31-34-37-40-43-46-49-52-55-58-61-64-67-70
SEANE	21	2-5-8-11-14-17-20-23-26-29-32-35-38-41-44-47-50-53-56-59-62-
MBOTT	38	3-6-9-12-15-18-21-24-27-30-33-36-39-42-45-48-51-54-57-60-63-66-69-72-75-78-81-84-87-90-93-96-99-102-105-108-111-114
GUINAW-RAIL	65	4-7-10-13-16-19-22-25-28-31-34-37-40-43-46-49-52-55-58-61-64-67-70-73-76-79-82-85-88-91-94-97-100-103-106-109-112-115-118-121-124-127-130-133-136-139-142-145-148-151-154-157-160-163-166-169-172-175-178-181-184-187-190-193-196
ESCALE	9	7-10-13-16-19-22-25-28-31
TEFESS	18	11-14-17-20-23-26-29-32-35-38-41-44-47-50-53-56-59 -62
TORINO	38	12-15-18-21-24-27-30-33-36-39-42-45-48-51-54-57-60—63-66-69-72-75-78-81-84-87-90-93-96-99-102-105-108-111-114-117-120-123

Source : enquêtes de terrain 2010

Après avoir tiré les concessions, une enquête par ménage est faite. Un questionnaire préparé est administré aux différents chefs de ménage des concessions tirées. Une grille démographique est aussi préparée pour nous permettre de connaître le nombre de personnes vivant dans les concessions échantillonées. Ce travail d'enquête est effectué pendant les mois de juin et de Juillet 2010.

Des guides d'entretien sont préparés et soumis à des personnes ressources, à savoir le maire de la ville, le conservateur de la réserve naturelle, les responsables de GIE, d'ASC, les gérants d'hôtels, les exploitants des vergers, le responsable de la commission domaniale, l'ancien chef de village de Somone. Nous avons eu recours à la photographie pour montrer les caractéristiques de la RNICS c'est-à-dire les espèces du milieu.

4-3. Le traitement des données

Dans cette phase nous avons effectué, d'abord, un dépouillement manuel des données recueillies, puis, un traitement et une interprétation des résultats obtenus.

Des tableaux et des diagrammes sont préparés pour la caractérisation des ressources de la commune et de leur dynamique avec les logiciels Word et Excel.

Discussion de concepts

Pour les besoins de ce travail, les concepts suivants seront discutés : concessions, ménages, gestion intégrée, ressources naturelles.

La concession : c'est un ensemble regroupant plusieurs ménages, généralement les personnes appartenant souvent à une même famille et sous l'autorité d'un patriarche.

A Somone, nous avons distingué plusieurs types de concession : d'un coté les grandes concessions avec plusieurs ménages dont les chefs dépendent du chef de concession qui est le doyen. C'est ce qu'on trouve dans l'ancien village traditionnel qui est l'actuel quartier Tefess. D'un autre coté dans les nouveaux quartiers, les concessions sont constituées essentiellement d'un seul ménage. On note dans certains ménages la présence d'une seule personne (Seane, Canda, Torino).

Le ménage

Selon l'ANSD, le ménage est une unité de cuisine commandée par le chef de ménage.

Pierre George définit le ménage comme étant une unité économique élémentaire formée de l'ensemble des personnes vivant dans un même foyer (cas limites des statistiques : le ménage d'une seule personne veuf ou veuve occupant à eux seuls un logement)⁴.

Dans le cadre de notre étude, nous définissons le ménage comme une unité socio-économique élémentaire formée par l'ensemble des personnes (ARENTÉES ou non) vivant dans le même foyer mettant en commun leurs ressources et satisfaisant en commun à l'ensemble de leurs besoins alimentaires et d'autres besoins vitaux, partageant les mêmes repas sous l'autorité de l'un d'entre eux appelé chef de ménage.

Le ménage 1 : c'est le ménage d'une seule personne. Ce cas de figure est présent dans tous les quartiers, mais il est plus fréquent dans les quartiers résidentiels comme Seane, Canda, Torino où nous avons rencontré des personnes occupant à elles seules une maison qu'elles surveillent pour des nationaux ou pour des étrangers européens ou maghrébins qui viennent dans la localité pour se reposer. Les personnes qui gardent ces maisons sont essentiellement des célibataires ; mais certaines sont mariées et leurs femmes sont restées dans la localité d'origine.

⁴ George(P), Verger (F) Dictionnaire de la géographie, puf, 2006, 427p

Le ménage 2 : il nous est arrivé dès fois de retrouver dans une grande concession un seul ménage constitué par un ensemble de personnes qui ont des liens de parenté mais qui ne portent pas toujours le même nom de famille. On note la présence dans ces ménages des cousines, des tantes et autres parents proches ou éloignés qui habitent la même concession. Ceci est très fréquent dans le village traditionnel ou actuel quartier Tefess.

Le ménage 3 : ce type de ménage s'est développé avec les nouvelles habitations dans les nouveaux quartiers (Mbott, Guinaw-rail, Canda et Seane dans une moindre mesure). Certains de ces ménages sont issus de l'éclatement des grandes familles du village traditionnel, suite à la forte démographie, certains jeunes ont décidé de vivre loin de la grande famille et se sont établis dans les nouveaux quartiers.

D'autres ménages par contre sont constitués par les populations issues des autres régions du Sénégal qui ont acheté des maisons à Somone et se sont installées de manière définitive. Ce cas de figure représente la moitié de la population des quartiers comme Mbott, Guinaw-rail, et Canda. Dans ces ménages, le nombre d'individus est restreint. C'est souvent le schéma européen : **Papa + Maman + Les enfants**

Littoral :

Selon le *Dictionnaire Encyclopédique* le littoral c'est ce qui est propre au rivage, à la côte.

Dans le petit Larousse, le littoral c'est ce qui appartient au bord de mer.

En effet, le littoral est la zone d'interface entre la terre et la mer. Le Sénégal dispose d'une frange littorale longue d'environ de 700km et elle est divisée en deux grande région essentielle la Grande Côte et le Petite Côte. Sur le littoral se trouve une diversité de paysages selon le lieu où on se trouve. Il comprend des côtes rocheuses, des côtes sableuses et des estuaires à mangrove. Il regroupe plus de 50% des établissements humains et des activités économiques (pêche, tourisme, industrie qui contribue fortement au PIB de notre pays. Il représente une zone d'intérêt stratégique. Cependant depuis plusieurs années l'environnement côtier connaît de nombreuses dégradations telles que les constructions anarchiques sur le domaine public maritime, des extractions non contrôlées de sable. Il s'y ajoute l'érosion côtière conséquence du réchauffement climatique à l'échelle mondiale.

La Petite Côte qui nous intéresse dans ce travail se caractérise par une succession de baies sableuses et a une orientation globale NW-SE à NNW-SSE. Elle est plus vulnérable à l'érosion que la Grande Côte.

Gestion

La gestion est une notion très usitée de nos jours surtout dans le monde des affaires.

Dans *le dictionnaire alphabétique analogique de la langue française*, gestion vient du latin « gestio » qui signifie l'action de gérer. C'est l'administration d'un bien, d'une entreprise. Ce terme gestion est très utilisé dans notre projet de recherche, notamment de gestion des ressources naturelles.

Dans le cadre de notre étude, elle renvoie à l'ensemble des dispositions visant à mieux administrer les ressources naturelles en vue d'assurer leur conservation pour assurer une exploitation rationnelle et durable au profit de la population locale.

Ainsi, « La gestion intégrée des zones côtières est un processus continu et dynamique par lequel les décisions sont prises pour l'utilisation durable, le développement et la protection des zones côtières.»⁵

La gestion des ressources naturelles

Selon *Philippe Lavigne Delville*, 2001.2 « la gestion des ressources naturelles désigne l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle des règles d'accès et d'exploitation des ressources renouvelables, c'est-à-dire données par la nature (ressources aquatiques, halieutiques, cynégétiques, pastorales, produits fruitiers ligneux et non ligneux etc.)⁶.

La gestion intégrée appliquée aux zones côtières est une démarche et un outil de gouvernance des territoires littoraux visant un développement durable. Elle promeut une gestion intégrée de l'espace et des ressources prenant simultanément en compte les enjeux terrestres et marins, naturels économiques et sociaux d'une zone littorale définie comme territoire cohérent de réflexion et d'action. Elle est née des suites du Sommet de Rio (1992) et fait partie des recommandations de l'Agenda 21. Elle est notamment recommandée en 2002 par la Convention de Ramsar et par le sommet de la terre de Johannesburg qui a fait de la gestion de l'eau une priorité mondiale pour le développement durable. Elle est définie comme étant une gestion communautaire qui associe les populations locales. Elle signifie la même chose que la gestion participative. C'est un processus dynamique et continu par lequel les populations locales avec l'aide des Etats prennent des décisions pour l'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles dans un processus de développement local et durable.

⁵ Cours de GIZC, 2011

⁶ Lavigne Delville PH, Construire une gestion négociée des ressources naturelles renouvelables en Afrique de l'Ouest, 182p

Les ressources naturelles

Pour pouvoir discuter le concept ressources naturelles, nous partirons de la définition de la notion de ressource.

Dans *le dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* **ressource** signifie moyens d'existence.

Dans *le dictionnaire de l'environnement de Sylvain Parent* définit **les ressources naturelles** comme étant un terme générique désignant des produits naturels des éléments abiotiques et des déséquilibres qui composent la terre et les diverses énergies naturelles. Les ressources naturelles désignent l'ensemble des produits des écosystèmes naturels, des éléments abiotiques et des équilibres qui composent la terre à savoir les sols, les végétaux, les animaux, les minéraux, les ressources halieutiques etc. Pour la ville de Somone, il s'agit des ressources halieutiques provenant de la mer et de la lagune, des sols mais aussi des ressources végétales et animales de la mangrove.

Revue de Littérature

Beaucoup de chercheurs et d'auteurs ont mené des réflexions et des études concernant le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles. A travers la revue littéraire nous avons pu consulter :

Le plan de gestion de la réserve naturelle d'intérêt communautaire de la somone (2010-2014) produit par la DPN pour la gestion de la RNICS. Il se focalise sur les différentes parties prenantes à la gestion, des différents enjeux que représentent la RNICS et les facteurs influençant la gestion.

Dans son ouvrage intitulé « *construire une gestion négociée des ressources naturelles renouvelables en Afrique de l'ouest* », Philippe Lavigne Delville (2005) parle de la gestion des ressources naturelles, surtout dans les projets de développement. Il se focalise sur la gestion locale des ressources naturelles renouvelables en Afrique de l'Ouest en passant par la crise des ressources liées à une surexploitation due à « la tragédie des communaux »⁷. Il met l'accent sur la décentralisation pour donner plus de pouvoir aux populations locales, de la gouvernance des ressources foncières et en fin des actions collectives mises en place pour une régularisation des ressources.

Laurent Granier dans son ouvrage « *les conventions locales de gestion des ressources naturelles de l'environnement, légalité et cohérence en droit sénégalais* » fait le rapprochement entre la légalité et la cohérence de ces dernières avec le droit sénégalais. Il traite de l'importance de ces conventions dans la gestion des ressources surtout avec la décentralisation et le transfert des compétences pour une gestion rationnelle des ressources pour assurer un développement durable.

L'ouvrage de Jesse C. Ribot sur « *La Politique des Choix dans la Décentralisation et la gestion des ressources naturelles* » nous a paru intéressant puisqu'il montre les expériences en matière de décentralisation et de gestion des ressources naturelles de certains pays comme : l'Afrique du Sud ,La Bolivie, le Brésil, le Cameroun, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Mali, le Mexique, la Mongolie, le Nicaragua, l'Ouganda, le Sénégal, , la Thaïlande , et le Zimbabwe. Il mesure l'application des textes dans la pratique de décentralisation intégrant les ressources naturelles.

⁷ Hardin G, « «The Tragedy of commons » ,science,n°162, 1968

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Somone

Le mémoire de fin d'étude pour l'obtention d'un diplôme des travaux d'ingénieur des eaux et forêts à l'ISFAR « *Analyse des parties prenantes pour une gestion concertée de l'estuaire de la Somone* » de El hadj Mbaye Ndaw (2007) parle de l'analyse des parties prenantes du bassin versant de la Somone pour une gestion concertée de l'estuaire en insistant sur le niveau d'implication et l'analyse des pouvoirs de chacune d'elles.

DIFFICULTES RENCONTREES

Il faut noter d'abord le manque de moyens ce qui ne facilitait pas nos déplacements sur le terrain pour rencontrer les personnes ressources. La plus grande de toutes les difficultés a été observée avec la grille démographique où il fallait aborder des questions touchant l'intimité des personnes (âge, niveau d'étude, situation matrimoniale, revenu etc.). Il fallait décliner clairement notre identité parce que les personnes à enquêter étaient réticentes. Elles nous prennent tantôt pour une journaliste ou tantôt pour un agent administratif chargé de recenser les personnes qui doivent payer l'impôt. Il nous fallait expliquer longuement le but de notre visite pour qu'elles soient disposées à nous parler, ce qui retardait les enquêtes.

Cadre Légal et réglementaire

La gestion des ressources naturelles au Sénégal est régie par un cadre législatif et réglementaire à travers divers textes de lois comme le code de l'environnement, le code des collectivités locales, les codes de la chasse et de la protection de la nature, le code forestier, le code de l'eau et le code de la pêche.

En plus de ces différents codes, le Sénégal a aussi ratifié différentes conventions internationales en rapport avec la protection des ressources naturelles et la gestion des aires protégées.

Pour notre travail nous passerons en revue les principaux codes comme :

A- La loi portant Code de l'Environnement : loi n° 2001-01 du 15 janvier 2001 portant code de l'environnement

Le code fixe les règles de protection de l'environnement dans son titre II au chapitre II les principes fondamentaux. Il stipule dans son **Article L4** que la mise en valeur et la protection de l'environnement sont parties intégrantes de la politique nationale de développement socio économique et culturel. Ainsi, la protection de l'Environnement doit tenir compte des principes ci après :

- Le développement durable et la planification intégrée;
- La conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique;
- La prévention et la précaution en matière de protection de l'environnement;
- La participation du public à la prise des décisions;
- La décentralisation des décisions en matière d'Environnement et de gestion des Ressources naturelles;
- La coopération entre l'Etat, les collectivités locales, les associations, les Organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux, les citoyens;
- Le renforcement des capacités de l'Etat, des collectivités locales, et de tous les Acteurs de développement;
- La coopération sous-régionale et internationale.

B- le code des collectivités locales

Les collectivités locales ont pour entre autre rôle la protection et la gestion de l'environnement surtout depuis qu'il est devenu une compétence transférée. La **loi 2n° 96 – 06 du 22mars 1996** portants codes des collectivités locales et la **loi n° 96 -06 du 22 mars** portant transfert de compétences environnementales **du 27 décembre 1996** précisent que les collectivités locales doivent être parties prenantes des politiques de gestion des ressources naturelles.

En plus de ces textes de lois, le Sénégal a approuvé un certain nombre de conventions internationales concernant la protection des ressources naturelles. Parmi ces dernières nous pouvons citer :

- *Convention d'Algier* ou convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles (Algier, 1968) ;
- *Convention de Ramsar* relative aux zones humides d'importance internationale (Ramsar, 1971) ;
- *Convention de Paris relative à la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* (Paris, 1972) ;
- *Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction* (CITES, Washington, 1973) ;
- *Convention de Bonn* (CMS) sur la conservation des espèces migratrices (Bonn, 1979),
- *Convention de Berne* sur la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Berne, 1979) ;
- *Convention d'Abidjan* sur la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de l'Afrique de l'ouest et du centre (Abidjan, 1981) ;
- *Convention des Nations Unies sur le droit de la mer* (Montego Bay, 1982). Elle prévoit en ses Articles 192 et 237 la protection et la prévention du milieu marin
- *Convention sur la diversité biologique* (Rio, 1992) ;
- *Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques* (Rio, 1992).

Première partie: Présentation de la ville de Somone: Présentation de la ville de Somone: cadre physique et humain

Dans cette partie, nous allons faire l'étude du cadre physique de la ville (relief, climat, hydrologie, végétation et les sols) dans le premier chapitre et dans le deuxième chapitre, nous étudierons ses différentes activités socioéconomiques.

Chapitre I : Cadre physique de la Somone

Ce chapitre fait l'étude du cadre physique (climat, l'hydrologie, les sols et la végétation)

I .1-SITUATION DE LA COMMUNE DE SOMONE

Le village traditionnel de Somone appartient à la Communauté Rurale de Sindia qui fait partie du Département de Mbour dans la Région de Thiès. La Somone est devenue une commune depuis 2008. C'est une localité située sur la Petite Côte à 77km, de la capitale Dakar. Elle est située à 14°29'10 de latitude nord à 17°4'43 de longitude ouest.

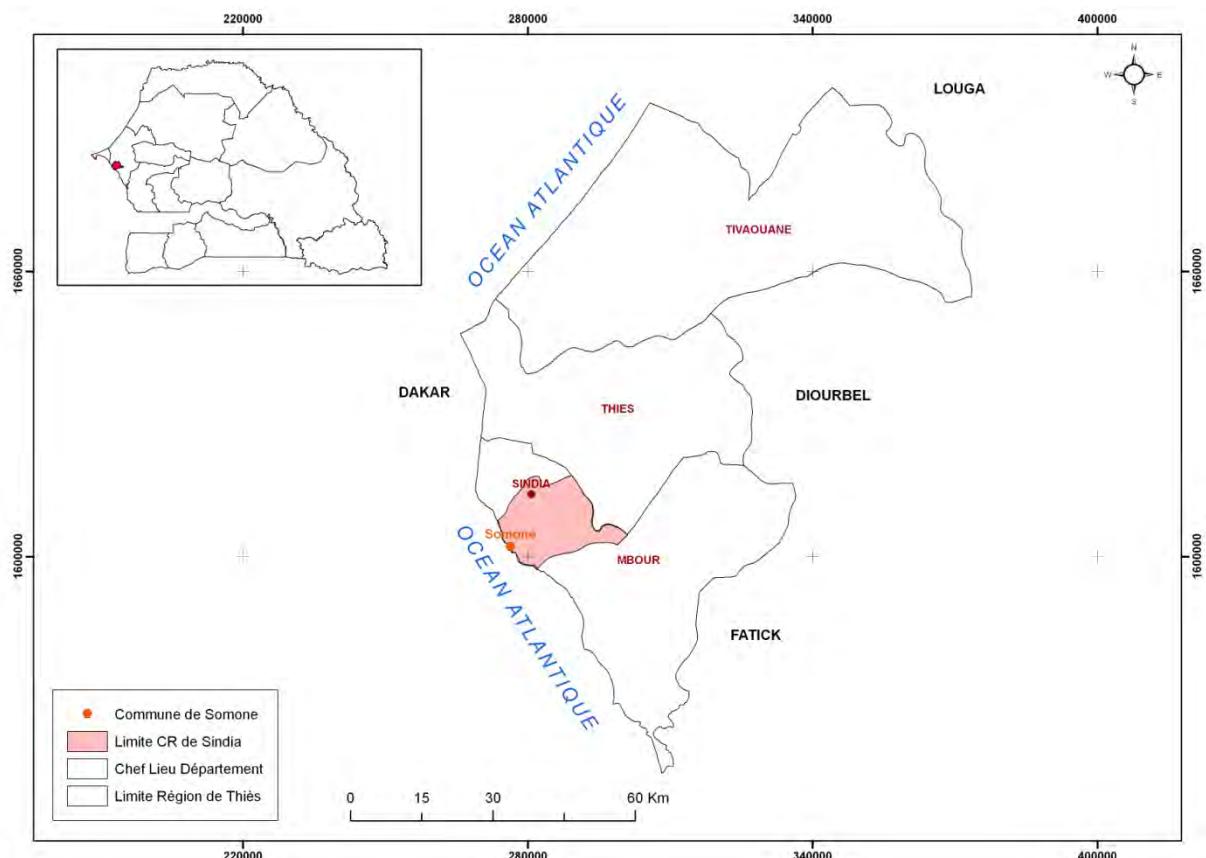
Selon *le journal officiel de la République*, les limites de la Commune de Somone sont fixées à partir du foyer de la femme comme suit : à l'Ouest par l'Océan Atlantique, à l'Est par la Commune de Nguekokh et le village de Thiafoura, au Nord par le village de Guéréo et au Sud par le village de Ngaringne et la Commune de Ngaparou.

Les localités les plus proches d'elle sont Keur Dib, Ndangane, Keur Serigne Tiam, Nguekokh Ouolof, Ngaringne, Keur Timak et Ngaparou. Somone ancien village de pêcheurs Lebou est devenue une station balnéaire après le boum touristique des années 80.

Les deux cartes suivantes permettent de voir la position de la Commune de Somone dans la Région de Thiès en premier lieu et en deuxième lieu dans la Communauté Rurale de Sindia.

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Somone

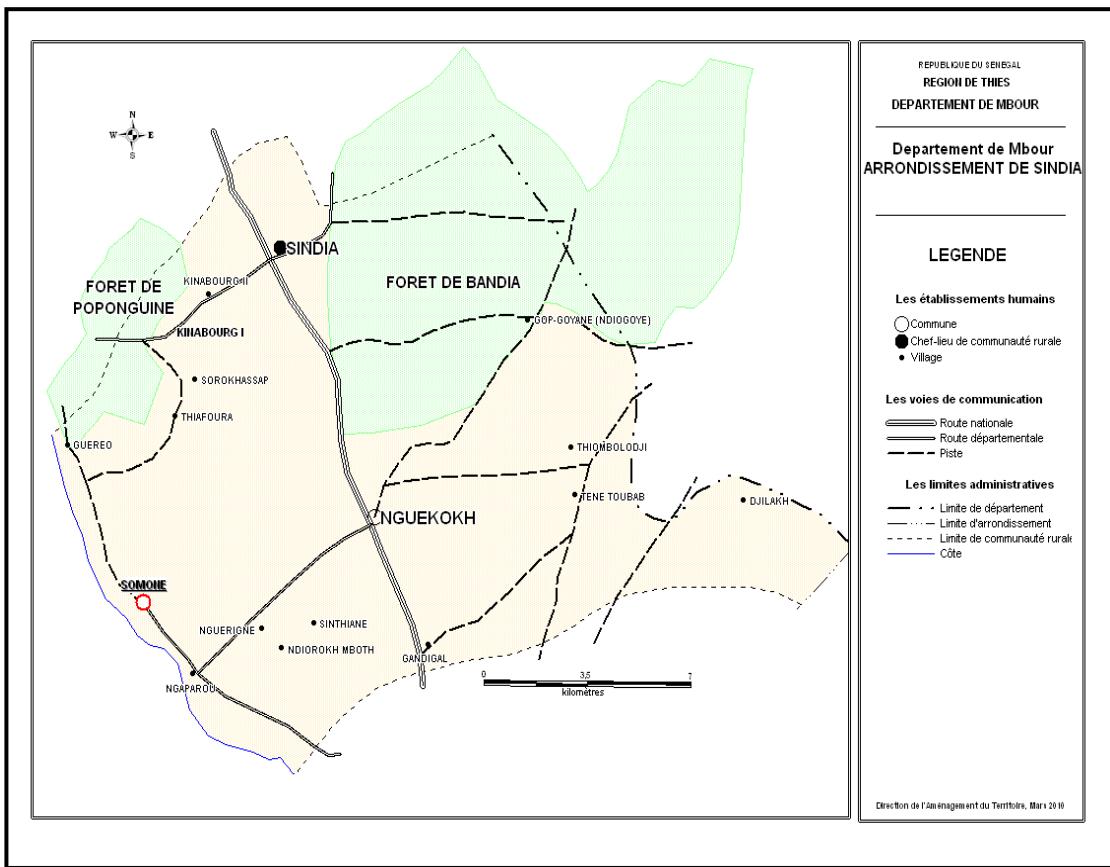
Carte1 : Situation de la commune de Somone dans la Région de Thiès



Source A. CISSE 2011

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Somone

Carte 2: Situation de la Commune de Somone dans la Communauté Rurale de Sindia



Source :DAT 2010

I.2- Le Climat

Le climat de la ville de Somone est de type sahéro-soudanien. C'est un climat de transition entre l'alizé maritime de la côte sénégalaise et l'alizé continental. La ville, du fait de sa position sur le littoral, est balayée par l'alizé maritime pendant une bonne partie de l'année. Selon l'analyse effectuée au niveau des stations pluviométriques voisines comme celle de Mbour, le climat est marqué par l'alternance de deux saisons : une saison humide de juin à octobre et une saison sèche le reste de l'année. Les maxima pluviométriques sont enregistrés en juillet, aout et septembre. Le mois d'aout est le mois le plus pluvieux.

Les valeurs maximales des températures moyennes mensuelles sont observées en juin, juillet, août, septembre et octobre et les valeurs minimales sont observées en décembre, janvier. La fin de la saison des pluies octobre est marquée par une légère remontée des températures moyennes mensuelles qui sont de l'ordre de 28,8°C⁸.

Les vents sont caractérisés par ceux du secteur Est à Nord-est en saison sèche et ceux du secteur Sud à Sud –ouest en saison des pluies, c'est la période de la Mousson. En ce moment, la vitesse du vent est faible. La faiblesse est liée à la forte chaleur. Ce qui entraîne une absence de la circulation de l'air.

Ce climat favorable explique la forte dynamique de l'occupation du littoral et la forte pression de la population sur cette zone. Ceci influence de plus en plus l'occupation des sols entraînant la forte concentration des populations dans cet espace de vie. Tout ceci a pour conséquences une forte pression sur les ressources naturelles.

I.3-L'Hydrologie

Le potentiel hydrique de la Somone est essentiellement constitué par le cours d'eau appelé la Somone. La lagune fait partie de la Reserve Naturelle d'Intérêt Communautaire. Le cours d'eau la Somone est situé entre 14°30 et 17°w (Diop et al) et à environ 60km de Dakar. La lagune est au nord du Département de Mbour. Elle est alimentée par les marées quotidiennes. Elle draine un bassin versant de 400km². Elle connaît un écoulement très faible. En effet, l'essentiel des écoulements intervient en août et en septembre. Cependant, le débit maximum

⁸ TROPIS, 2004, Rapport de l'Audit Environnemental du bassin versant de la Somone, Programme de Gestion Intégrée des Ressources Marines et Côtières, PHRD/Banque Mondiale 138 pages

n'a jamais dépassé 10m³ / s⁹. Au niveau de l'embouchure, se développent des courants très forts (100CM /S) et les profondeurs sont plus élevées qu'ailleurs (Basse 1992).

C'est un lieu où s'effectue un brassage entre les eaux. Le brassage donne à l'eau un caractère saumâtre favorable au bon développement de la mangrove. L'estuaire de la Somone peut être divisé en cinq unités écologiques selon l'occupation du sol. La première est constituée par le plan d'eau permanent (lagune, lit et chenaux constamment couverts d'eau). La deuxième correspond à la zone de mangrove à dominante *Rhizophora* (couvert par les hautes marées). La troisième est représentée par l'estran sableux. La quatrième correspond à la tanne nue et tanne à arbustes). Et la cinquième est la bordure, c'est-à-dire le cordon littoral, la zone d'interface entre l'estuaire et la terre ferme¹⁰.

La lagune de Somone s'étend sur les 8 derniers km et s'élargit sur 2 km au niveau de l'estuaire avant de se rétrécir à l'embouchure.

I.4-Les sols

Les sols sont profonds dans la zone à cause de l'affleurement de la roche gravillonnaire. Ils sont de couleur rougeâtre. Celle-ci est due à la présence d'oxyde de fer liée à la dégradation de la roche et à des réactions d'oxydoréduction.

Au niveau de la mangrove, les sols sont à dominance hydromorphe, argileuse qui leur permettent une grande capacité de rétention d'eau .Pour le reste de la zone, les sols sont sablonneux.

I. 5-La Végétation et la Faune

La végétation est très peu développée, en dehors de la zone estuarienne, à cause de la salinité. Néanmoins, il est signalé la présence de quelques espèces au niveau de la zone tampon, telles que : *Adansonia Digitata*, *Ataxacantha*, *Tamarix senegalensis*. La mangrove est constituée de vasières et ses espèces végétales dominantes sont *Rhizophora* et à l'estuaire on retrouve les espèces comme *Avicennia* et les *Tamarix senegalensis* sur la terre ferme.

La faune de l'estuaire est diversifiée et abondante. Les groupes de faune les plus représentés sont ceux des oiseaux avec par année la présence de beaucoup d'espèces d'oiseaux migrateurs (cormoran, pélican, aigrette, héron, sterne) des crustacés, des crabes, des crevettes,

⁹TROPIS, 2004, Rapport de l'Audit Environnemental du bassin versant de la Somone, Programme de Gestion Intégrée des Ressources Marines et Côtières, PHRD/Banque Mondiale 138 pages

¹⁰ TROPIS, 2004, Rapport de l'Audit Environnemental du bassin versant de la Somone, Programme de Gestion Intégrée des Ressources Marines et Côtières, PHRD/Banque Mondiale 138 pages

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Somone

des mollusques, des arches, des poissons et des insectes. Les mammifères et reptiles sont peu représentés. Les mammifères retrouvés dans l'estuaire sont le chacal (*Canis- mesomela*), le singe vert (*Cercopithecus aethiops*) et la mangouste à queue blanche (*ichneumia albicandales*) et quant aux reptiles, ils sont représentés par le varan du Nil (*varanus niloticus*).

CHAPITRE II :

ETUDE DU CADRE HUMAIN ET DES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES

Ce chapitre est consacré l'étude de la population de Somone, d'abord, son historique, sa structure, sa composition ethnique, son niveau d'instruction, et ses secteurs d'activité.

II.1-Cadre humain

Ce sous chapitre concerne l'historique de la ville, la structure par âge de la population, ses composantes ethniques et ses diverses activités.

II.1-1-Historique de la ville de Somone

L'histoire du village traditionnel de Somone est racontée par les anciens du village, particulièrement Monsieur Omar Diakhaté (80ans).

Selon lui, le nom de Somone viendrait de pêcheurs mandingues venus du Mali. Les populations des zones environnantes les appelaient « somonos-somonos ». Ils venaient pêcher essentiellement un poisson communément appelé « wass » en wolof. Ils faisaient sécher le poisson pour le ramener chez eux au Mali.

Ainsi lorsque les populations des zones proches avaient besoin de poisson, ils allaient voir les « somonos –somonos » pour en avoir.

Lorsque ces pêcheurs maliens ont quitté la zone et sont repartis chez eux, les populations des zones proches ont cherché à transcrire le nom en wolof et ont donné à la lagune et à toute la contrée le nom de Somone. Ainsi c'est non seulement la rivière qui s'appelle Somone mais aussi toute la zone autour d'elle.

Après les maliens, ce sont des populations venues de Ngoye et de Ndondole qui sont les premières à s'établir dans la zone à l'entrée de la ville.

Puis une grave épidémie de peste a sévi dans la localité et a tué beaucoup d'entre eux ; alors après cette épidémie, ces populations ont déménagé et se sont installées près de la mer là où se trouve actuellement le quartier Tefess. La première famille qui s'est installée à côté de la mer en 1921 est celle des « Lo » communément appelée « lowenes ».

Après les « Lo », on note la présence successive des ancêtres des Diouf et des Sadji venues du Saloum(Kaolack). Après eux les ancêtres des Diakhaté sont venus du Ndiambour (Louga).

Toutes ces familles n'étaient pas à l'origine des Lebou ; c'étaient des wolofs et des sérères ; mais puisqu'elles se sont établies près de la mer en pratiquant la pêche comme activité principale, les gens ont fini par les appeler des Lebou. Finalement ils ont adopté les habitudes, la langue, les activités, en un mot la culture Lebou.

Pendant très longtemps, les Lebou ont été la principale composante ethnique de Somone. Mais maintenant la ville est devenue un véritable kaléidoscope humain ; il y a *un melting-pot* et toutes les ethnies du Sénégal sont représentées.

I.1-2-La Structure de la Population

Le tableau ci-dessous nous montre la structure selon l'âge et le sexe de la population.

Tableau 2 : répartition de la population selon l'âge et le sexe

Age	Homme	Pourcentage%	Femme	Pourcentage	Total des pourcentages par âge
0-19ans	194	46,97	219	53,03	100
20-39ans	165	47,7	181	52,3	100
40-59ans	106	59,2	73	40,8	100
60ans et +	26	72,2	10	27,8	100

Source : enquêtes de terrain 2010

La structure de la population, si elle était effectuée en pyramide des âges, aurait une base élargie et un sommet pointu révélatrice d'une population constituée en majorité par les jeunes aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

En effet, cette prédominance des jeunes s'explique par la baisse de la mortalité et l'augmentation du taux de fécondité. Les jeunes constituent 77,9% de la population des ménages enquêtés , soit respectivement pour la tranche d'âge de (0-19 ans) 42,4% et pour la tranche d'âge de (20-39 ans) 35,5% ; dans cette proportion de jeunes, les femmes sont plus nombreuses que les hommes .Ceci est dû à l'espérance de vie est plus élevée chez les femmes que chez les hommes et aussi à la fréquence dans les couples d'enfants de sexe féminin. La tranche d'âge des adultes et celle des personnes âgées sont moins représentatives que les deux précédentes. Les adultes représentent 18,4% et les personnes âgées 3,7% de la population des ménages enquêtés. Dans ces deux derniers cas, les hommes sont plus représentatifs que les

femmes. Ceci s'explique par le fait qu'au Sénégal la population la plus âgée est constituée par les hommes.

II.1-3-La mobilité de la population

Ce tableau ci-dessous traduit les mouvements de la population.

Tableau 3 : la mobilité de la population

Statut	Population	Pourcentage%
Résident	944	96,9
Migrant	30	3,1
Total	974	100

Source : enquêtes de terrain 2010

Les Somonois ne sont pas très mobiles. La population est résidente, soit 96,9% des familles des chefs de ménages enquêtés et c'est 3,1% qui est immobile. Cette faible mobilité est liée au développement du tourisme et des activités connexes, c'est-à-dire au secteur du tourisme qui procure presque 98% des emplois.

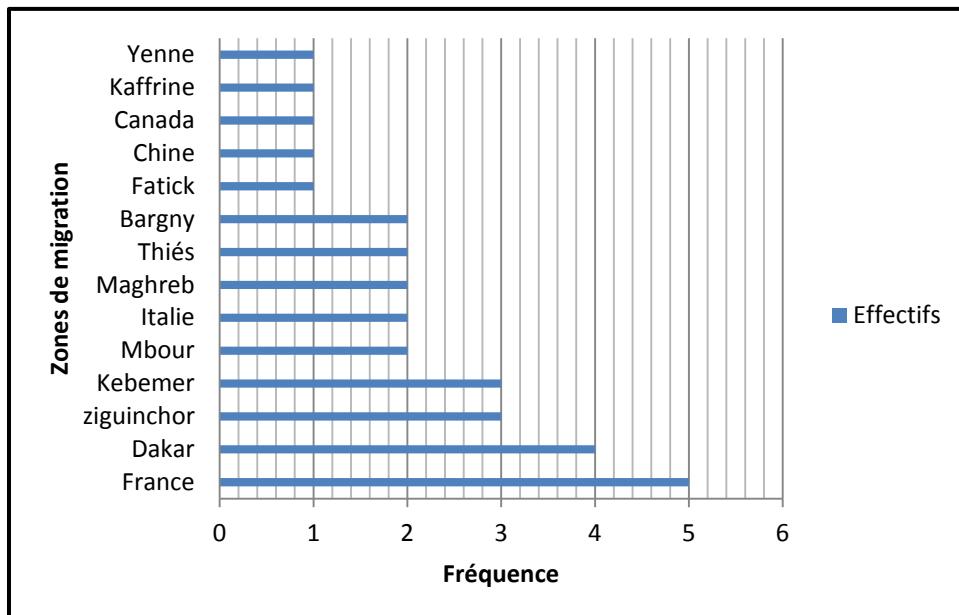
Les déplacements de la population sont internes. Les causes de ces migrations vers l'intérieur du pays sont d'ordre scolaire .Il s'agit en fait des élèves qui sont allés poursuivre leurs études moyennes et secondaires hors de Somone. A coté de cette migration interne, il y a celle qui se passe à l'extérieur du pays. La migration internationale concerne des pays comme la France, l'Italie, la Chine et les pays du Maghreb. Les causes de cette migration sont d'ordre professionnel mais aussi dans une moindre mesure d'ordre scolaire.

A coté de cette émigration, on note les déplacements journaliers ou mouvements pendulaires. En effet, certaines populations quittent Somone le matin pour aller travailler dans les zones alentours comme Mbour, Ngaparou, Nguekokh et Saly particulièrement dans les hôtels ou campements touristiques.

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Somone

Le graphique suivant montre les différentes zones de migrations de la population.

Graphique 1 : Diagramme des zones de migration des Somonois



Source : enquêtes de terrain 2010

Le tableau suivant montre les différents lieux d'origine de la population.

Tableau 4 : répartition de la population selon le lieu de naissance

Lieu de Naissance	Pourcentage %
Somone	76,1
Mbour	5,13
Dakar	4,52
Ziguinchor	2
Diourbel	1,74
Nguekokh	1,54
Fatick	1,44
Thiès	1,44
Ndiaganiao	1,33
Kaolack	0,72
Bargny	0,62
Kedemer	0,51
Louga	0,51
Gueréo	0,41
Ngaparou	0,41
Guinée	0,41
Guinguinéo	0,21
Yenne	0,21
Portugal	0,21
Saint-Louis	0,1
Mali	0,1
France	0,1

Source : enquêtes de terrain 2010

La ville de somone est une localité très attractive du fait des nombreuses potentialités qu'elle offre aussi bien sur le plan climatique que professionnel. La population est en majorité autochtone, soit 76,1% de la population des chefs de ménages enquêtés. A coté de cette forte proportion des autochtones, on note la présence d'une partie non négligeable de la population qui est venue d'autres horizons pour s'installer à Somone pour plusieurs raisons. Ces

populations qui se sont établies dans la localité sont venues presque de toutes les régions du pays, de certains pays de la sous région comme le Mali et la Guinée Conakry mais aussi de certains pays d'Europe, particulièrement la France et le Portugal.

La forte affluence des populations vers Somone est liée à sa position sur le littoral et aux différentes opportunités qu'elle offre en termes d'emplois. En effet, ceux qui sont originaires des zones comme Ngaparou, Nguekokh et Guéréo se sont établis dans la zone pour des raisons professionnelles mais aussi pour des raisons conjugales.

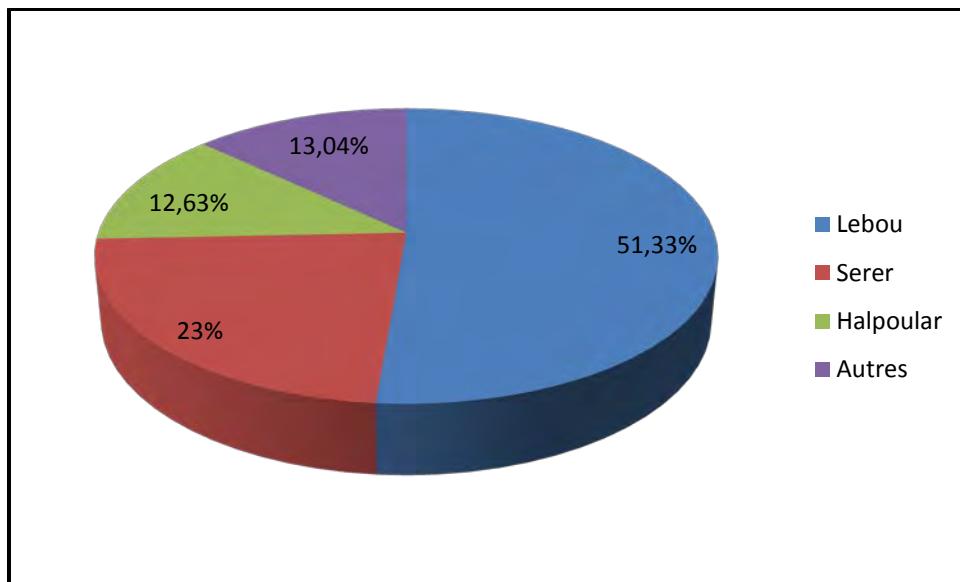
Les autres sont originaires des zones comme Mbour, Dakar, Ziguinchor, Diourbel, Fatick, Thiès, Ndiaganiao, Kaolack, Bargny, Louga, Kébemer, Guinée, Guinguinéo, Yenne, Saint-Louis, Mali. Ces derniers sont venus dans la localité pour travailler dans le secteur du tourisme mais aussi les domaines qui lui sont liés. Ils ont fini par s'installer de manière définitive avec leurs familles respectives. Ceci est très présent dans les nouveaux quartiers comme Canda, Mbott, Guinaw-Rail.

Quant aux populations européennes elles sont venues pour d'autres raisons. Certaines sont venues faire fortune dans la localité en achetant des terres qu'elles ont transformées en résidences et en complexes touristiques ; c'est le cas de certains hôtels mais aussi de la résidence les Aigrettes. Cependant, à côté de ces dernières, d'autres sont dans la localité pour des raisons liées par exemple à la clémence du climat. Ces populations ont acheté des maisons résidentielles à côté de la mer qu'ils occupent pendant les vacances. Ces maisons se trouvent pour la plupart dans les quartiers résidentiels comme Torino, Seane et Canda.

II.1-4-La composition ethnique de la population

La population de somone est très diversifiée sur le plan ethnique. C'est ce que révèle le graphique ci-dessous.

Graphique 2 : Diagramme des composantes ethniques de la commune de Somone



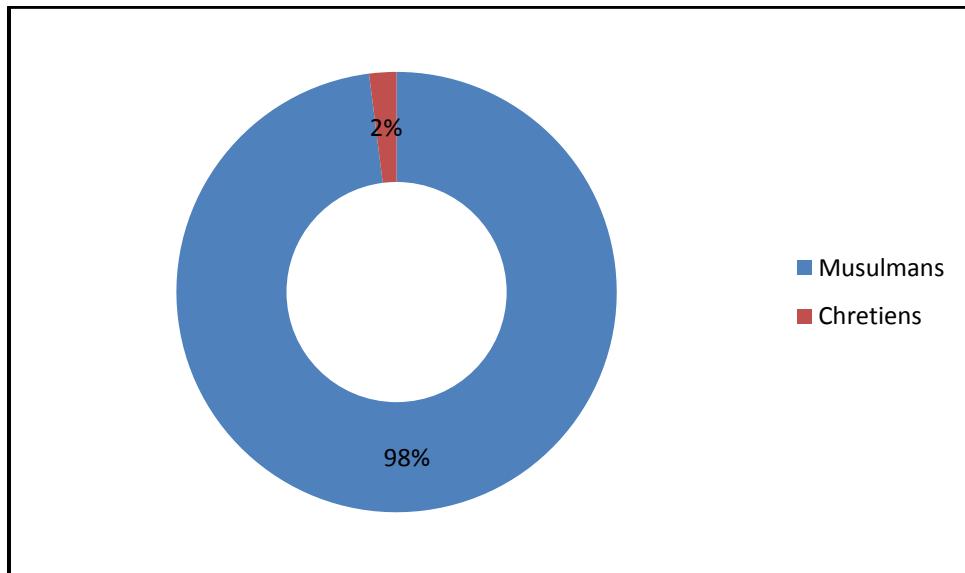
Source : enquêtes de terrain 2010

La population de Somone est constituée par une majorité Lebou. Ceci s'explique par sa position sur la côte qui est une zone d'habitation des Lebou. Ces derniers représentent plus de la moitié de la population des chefs de ménage enquêtés, soit 51,33%. Après cette ethnie, les Sérère constituent 23% de la population des chefs de ménages enquêtés. Ce fort pourcentage des Sérère est dû au fait qu'ils font partie des populations pionnières dans cette zone. Mais il faut aussi ajouter la proximité des zones comme Mbour, Nguekokh, Ngaparou où il ya une forte présence de cette ethnie. A coté de ces deux ethnies majoritaires, on note la présence des Halpular qui font 12,63%.

Dans la localité on rencontre presque toutes les ethnies du Sénégal du fait de son attractivité liée à la clémence de son climat mais au développement du tourisme qui procure beaucoup d'emplois. En dehors des Lebou, des Sérère, des Halpular d'autres ethnies minoritaires sont représentées il s'agit des Maures, des Sossé, des Diolas, des Bambaras, des et des Basseries venues faire fortune à Somone, qui ont fini par s'y établir avec leur famille. Et enfin les européens venus pour faire du tourisme. Ces ethnies représentent 13,4%.

Le graphique ci-dessous révèle la composition religieuse de la population.

Graphique 3 : Diagramme de répartition de la population selon la religion

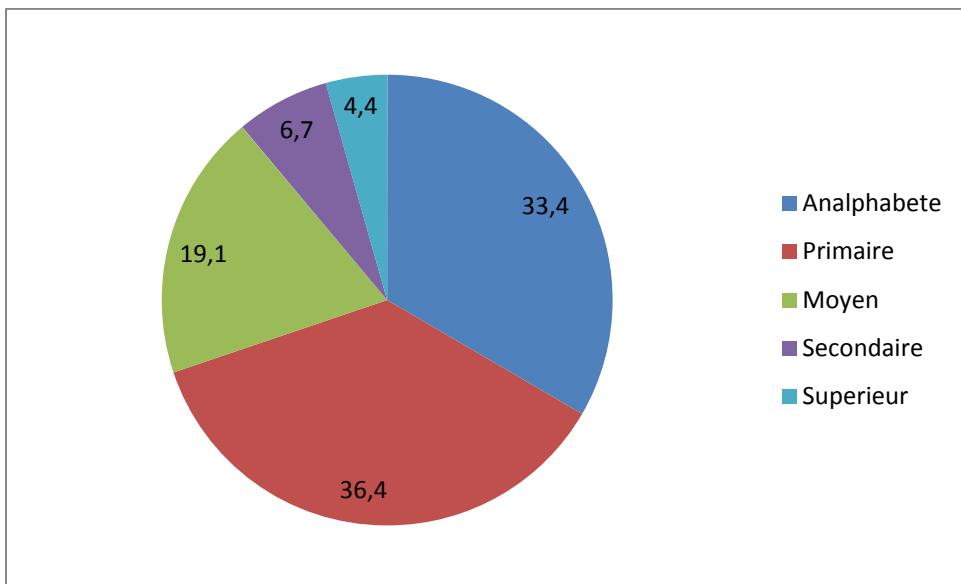


Source : enquêtes de terrain 2010

La lecture de ce diagramme nous permet de dire que la population de Somone est constituée en majorité de musulmans qui représentent 98% des enquêtés ; ceci s'explique par la forte représentativité des Lebou. Les chrétiens font 2% de la population et sont constitués en majorité par les Sérères et les Diolas.

Le graphique ci après montre la répartition de la population selon le niveau d'étude.

Graphique 4 : Diagramme de répartition de la population selon le niveau d'instruction



Source : enquêtes de terrain 2010

La lecture du diagramme du niveau d'instruction permet de dire que la population est en majorité alphabétisée (66,6%). En fait, les analphabètes ne représentent que 33,4% des ménages enquêtés ; ce sont des gens de la tranche d'âge de (40 à 59 ans) et celle de 60ans et plus. Ces derniers, en particulier les personnes âgées, étaient très hostiles à l'école française et ont préféré plutôt l'école coranique.

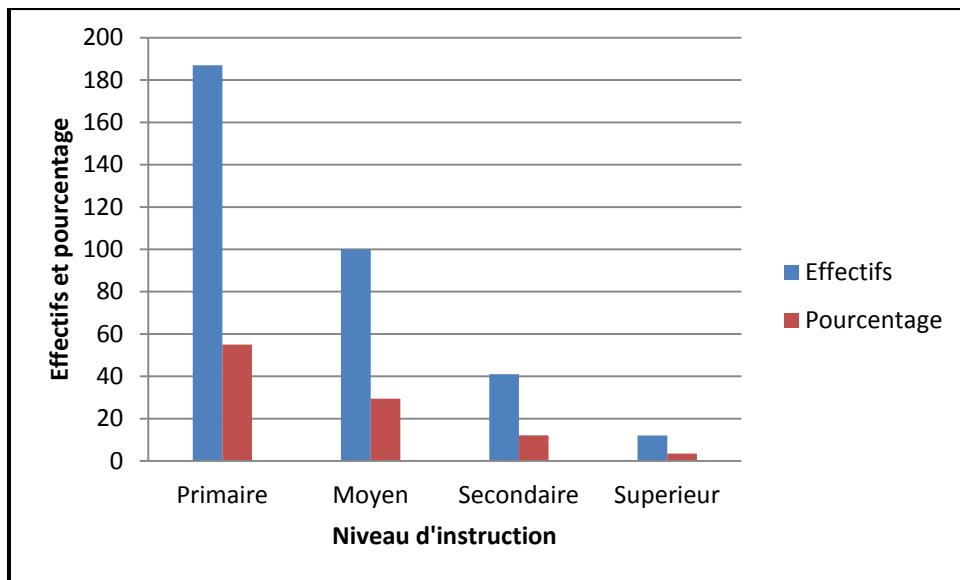
Le niveau élémentaire a le pourcentage le plus important des instruits, soit 36,4% des ménages enquêtés. Le taux qui est plus élevé que les autres s'explique par la présence d'une école primaire et d'une case des tout-petits dans la ville de Somone. Les populations ont pris conscience de l'importance de l'éducation liée au développement du tourisme comme principal secteur d'activité.

Les niveaux moyens et secondaires ont des taux moins importants que le précédent (19,10%) et (6,7%). Cette baisse est liée à l'absence d'un collège et d'un lycée à Somone. La plupart des élèves arrêtent leurs études faute de pouvoir les continuer sur place.

Concernant le niveau supérieur, on peut dire que c'est une infime partie qui est concernée, soit 4,4%.

Dans la population instruite, le pourcentage différent selon le niveau d'instruction. C'est que nous révèle le graphique ci après.

Graphique 5 : Diagramme de répartition des élèves selon le niveau

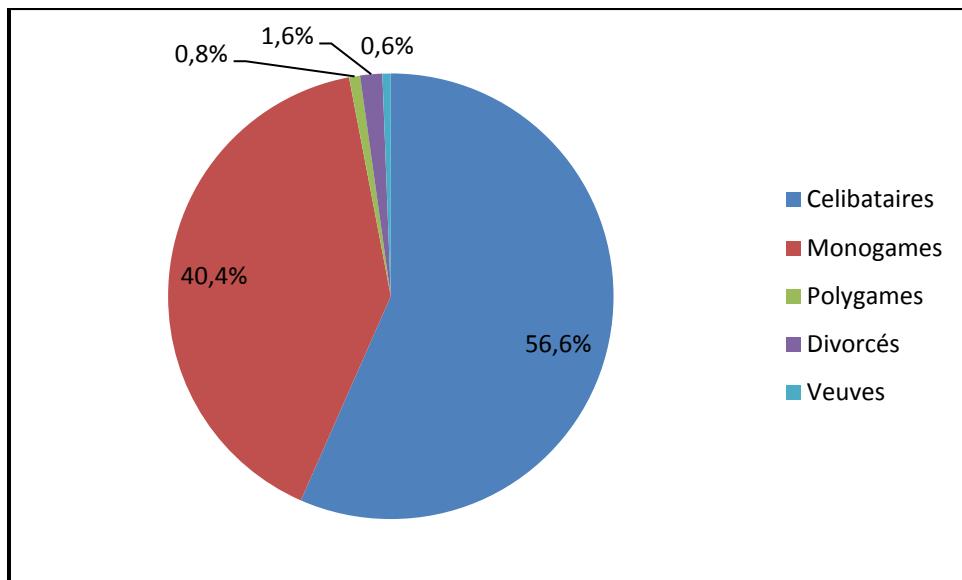


Source : enquêtes de terrain 2010

En ce qui concerne les élèves, ceux qui sont au primaire sont plus nombreux et font 55% des instruits. Alors que ceux du moyen représentent 29,4%. Ce faible taux est lié à l'absence d'un collège dans la ville. En effet, il ya le collège Ngaparou –Somone qui est dans le terroir de Ngaparou qui accueille des élèves venant de Somone ; mais ses capacités d'accueil sont réduites. Les taux du secondaire et du supérieur sont faibles. Cette faiblesse s'explique en partie par le manque de prise de conscience de l'importance de l'éducation en milieu Lebou réputé par sa réticence à l'école française même si la tendance est changeante avec le contact d'autres cultures et d'autres ethnies. Ces échanges ont favorisé la prise en compte de l'éducation comme une meilleure voie de réussite.

Le graphique suivant traduit la répartition de la population selon leur situation matrimoniale.

Graphique 6 : Diagramme de répartition de la population selon la situation matrimoniale.



Source : enquêtes de terrain 2010

Le graphique de la situation matrimoniale est révélateur d'une population constituée en majorité par des célibataires. Ils représentent 56,6% de la population enquêtée dans les ménages. Ceci est lié à la jeunesse de la population parce que les jeunes de moins de 20 ans font 42,2%. A coté de ce pourcentage de célibataires, une bonne partie des enquêtés est mariée monogame, soit 40,4%. Ce fait est surprenant en milieu Lebou où généralement les couples sont polygames avec beaucoup d'enfants. Mais nous pensons que cette situation a évolué voire changé au contact de l'extérieur.

Les polygames quant à eux sont une infime partie de la population soit 0,8% et la plupart du temps ils ont deux épouses. Les divorcés font 1,6% de la population enquêtée et sont en majorité des femmes de la tranche d'âge de (20 à 39ans). Les veuves sont 0,6% de la population enquêtée. Cette proportion de la population est composée essentiellement de femmes parce que comme partout ailleurs au Sénégal l'espérance de vie est plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

II.2-LES ACTIVITES SOCIO ECONOMIQUES DE LA SOMONE

La population active représente 23,5% de la population des chefs de ménages enquêtés et celle non active fait 76,5% (constituée essentiellement de ménagères et d'élèves). Parmi ces actifs, l'essentiel travaille dans le secteur du tourisme. Le tourisme et la pêche sont les activités principales. Mais, l'agriculture, l'artisanat et l'élevage sont aussi pratiquées dans la zone.

II.2-1-Le Tourisme

C'est l'activité la plus développée et la plus pratiquée à Somone. Son développement est favorisé par des conditions climatiques (19km de côte navigable de Ndayane à Ngaparou, climat relativement doux en raison des influences marines, durée d'ensoleillement supérieure à 9h par jour en moyenne) favorables¹¹. Il faut aussi ajouter la présence de la RNICS avec sa magnifique lagune et sa mangrove qui est riche en oiseaux. A coté de ces deux facteurs, il faut ajouter aussi l'existence d'infrastructures d'accueil appropriées (hôtels, camping touristiques). Tous ces facteurs font que le tourisme balnéaire contribue de manière importante au développement de la localité. Le tourisme occupe 70,3% des actifs et procure 98% des emplois.

II. 2-2 -La pêche et la cueillette

La pêche est la deuxième activité de la commune derrière le tourisme. L'avantage principal de cette zone est qu'elle bénéficie de 19 km de côtes navigables. Les eaux sont riches en phytoplancton. Ce qui les rend fertiles pendant toute l'année. Les moyens de la pêche sont des pirogues traditionnelles et les filets. Au niveau de la lagune, la pêche se pratique avec l'épervier surtout au niveau des chenaux secondaires. Elle est fréquente en saison des pluies lorsque les espèces comme les tilapias sont abondants. La pêche est essentiellement pratiquée par les Lebou, soit 9% des chefs de ménages enquêtés. Cette activité qui jadis était la principale activité de la localité a maintenant régressé. Une régression liée surtout au développement du tourisme et à ses conséquences. Les principales espèces débarquées sont,

¹¹ DPN, 2010. ; Plan de Gestion de la RNICS (2010 -2014), 61 pages

les yet, toufas, les langoustes. Au niveau de la lagune, les principales ressources sont les huîtres, les arches, les crevettes, etc.

La cueillette est liée à la pêche. Elle est pratiquée essentiellement au niveau de la lagune et intéresse principalement les femmes. Depuis la restauration de la mangrove, les activités de cueillette sont pratiquées pendant les marées basses. Les principales espèces concernées par cette activité sont les huîtres, les arches, les mollusques, les crevettes etc. Les femmes pratiquent aussi l'ostréiculture et c'est une activité génératrice de revenus.

II.2-3 -L'Artisanat

Le développement du tourisme a plus ou moins favorisé le développement de l'artisanat. On note à Somone l'existence de plusieurs galeries d'art (sculpture et peinture) et même la présence d'un village artisanal. On note aussi le développement de certaines activités de service comme la menuiserie, la tapisserie et l'électricité bâtiment.

II.2-4-L'Agriculture

L'agriculture est très peu développée dans la zone du fait des faibles potentialités pédologiques. Mais cela n'empêche qu'elle occupe encore 2% des actifs de la population des chefs de ménages enquêtés .Cette baisse de l'agriculture est liée à la diminution voire la raréfaction des superficies cultivables. Cet état de fait est lié à la forte attraction de la ville qui a pour conséquences une forte pression foncière.

II.2-5-L'élevage

Cette activité est presque inexistante dans la zone. Ceci est dû à l'absence de zones de parcours mais aussi à la forte pression foncière. Elle occupe seulement infime partie de la population des ménages enquêtés.

A côté des ces activités qui sont pour l'essentiel du secteur primaire et du secondaire il y a les activités du secteur tertiaire qui sont représentées mais dans une faible mesure et occupent 18,7% il s'agit des enseignants, des médecins, des gendarmes, des opérateurs, des techniciens, des entrepreneurs, des constructeurs, des infirmiers, des chauffeurs, des hommes d'affaires etc.

Conclusion partielle

Au regard de ces différents paramètres étudiés dans la première partie, on retient que la ville de Somone est une localité en pleine croissance. Cette croissance se traduit par une population très diversifiée dans tous les domaines (sociologique et socio professionnel). En effet, la ville est très cosmopolite. Elle regroupe la presque totalité des ethnies du Sénégal en provenance de presque toutes les régions du pays. En fait, c'est une ville très attrayante du fait de sa position sur le littoral et des nombreuses opportunités, surtout en termes d'emploi, qu'elle offre. Sur le plan de l'étendue c'est une zone en pleine expansion ; ce qui explique la présence de plusieurs quartiers résidentiels et de plusieurs activités surtout le tourisme et ses activités connexes.

Deuxième partie:

Etude de la gestion des ressources et de l'évolution de la ville (expansion et impact)

Cette partie est consacrée dans le premier chapitre à l'analyse de la gestion intégrée du littoral en essayant de voir comment est structurée la gestion de la réserve, les différentes acteurs à la gestion et les différentes relations qu'ils entretiennent et dans le deuxième chapitre faire l'étude de l'ampleur de l'étalement de la ville et ses divers impacts sur le littoral et les secteurs d'activités.

CHAPITRE III:ANALYSE DE LA GESTION INTEGREE DU LITTORAL A SOMONE

Dans ce chapitre nous analyserons la gestion intégrée du littoral en faisant l'étude des différentes ressources naturelles communales, les acteurs à la gestion et les stratégies de gestion et les instruments utilisés pour la gestion.

III. 1- localisation de la réserve

La réserve naturelle d'intérêt communautaire de la Somone (RNICS) fait partie intégrante du Bassin versant de la Somone. Elle appartient à l'espace naturel de Keur Cupaam qui couvre une superficie de 10 000ha et qui renferme également la réserve naturelle de Popenguine et la forêt classée de Popenguine. En effet, la réserve regroupe la Commune de Somone, les villages de Guéréo, Thiafoutra et Soro –khassap.

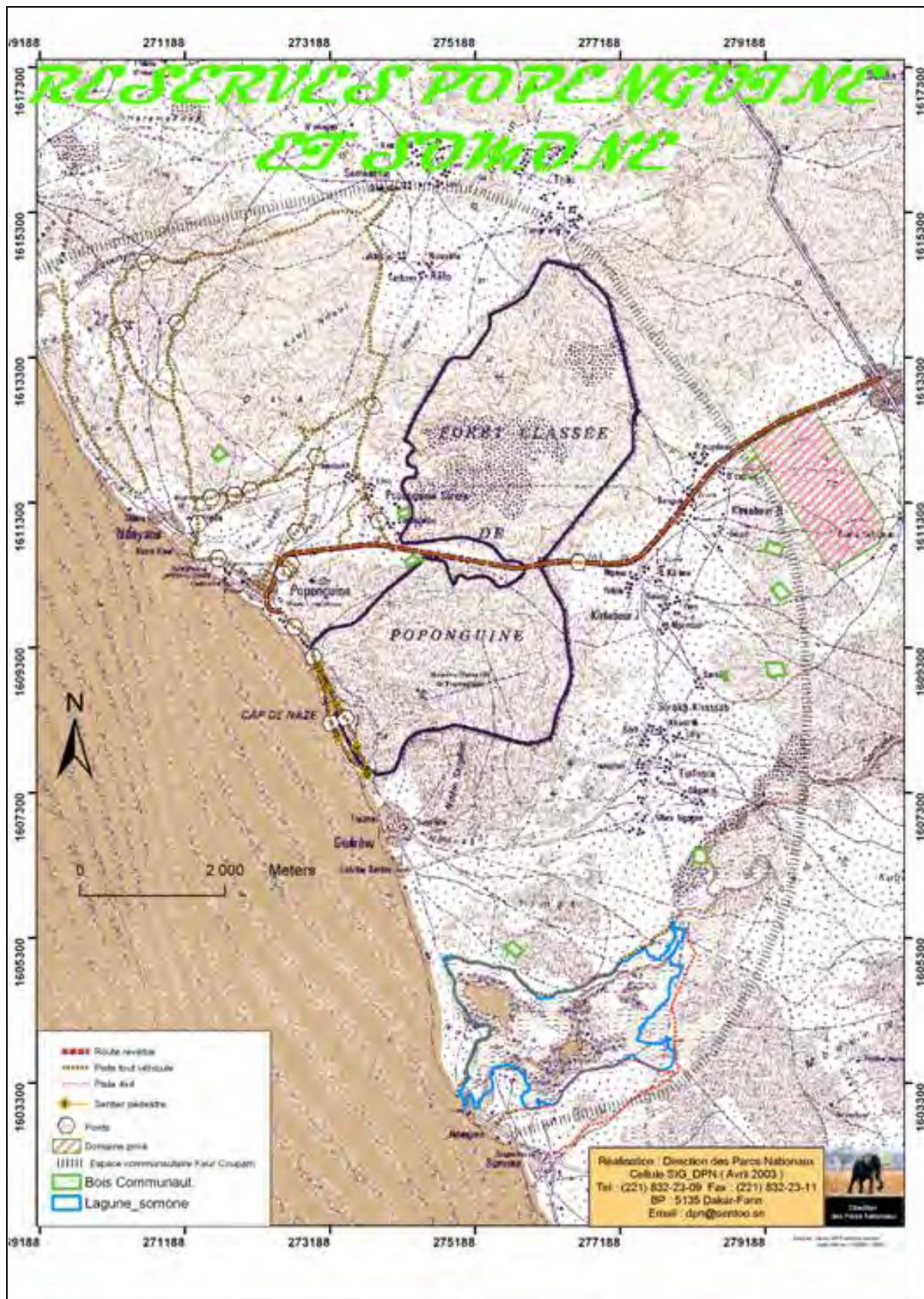
La Reserve Naturelle d'Intérêt Communautaire de la Somone(RNICS) a été créée par acte de délibération N° 003/CRS du Conseil Rural de Sindia en date du 19 octobre 1999 et approuvée par le sous préfet de Sindia le 25 octobre 1999¹².

Elle est située à 65 km de la capitale Dakar sur la route de Mbour entre 14°30 et 14°50 N et 17°10 W en aval du bassin versant de la Somone en avant du cours d'eau de la Somone. Elle couvre une superficie de 700 ha et est ceinturée sur la rive nord par les trois villages, à savoir Guéréo, Thiafoutra et Soro- hassap, sur la rive sud par la Commune de Somone, au sein de laquelle elle se trouve, et à l'est par l'Océan Atlantique. La réserve est constituée principalement par un écosystème de lagune et par une mangrove. Elle est un territoire présentant des intérêts particuliers du point de vue de la flore et de la faune, ce qui explique l'application de mesures de protection en vue de préserver les espèces animales et végétales remarquables et d'assurer l'équilibre des milieux naturels. La lagune est le reposoir d'une quantité importante d'oiseaux migrateurs comme les Cormorans, les Pélicans, les Aigrettes, les Hérons ...

La mangrove est constituée essentiellement par des plantations de *Rhizophora* et *d'Avicennia* pour l'estuaire. A cet endroit, se trouvent aussi des espèces comme les tortues marines, les mollusques, les huîtres, les arches, crabes etc. La carte qui vient est celle de la localisation de la RNICS.

¹² DPN, 2010. ; Plan de Gestion de la RNICS (2010 -2014), 61 pages

Carte 3: La Localisation de la RNICS



Source : GIRMAC 2010

La photo suivante montre la vue aérienne de la lagune obtenue à partir d'une image satellitaire.

Photo1: Vue aérienne de la lagune de Somone



Source : GIRMAC 2010

III.2-Les différentes ressources naturelles de la ville de Somone

La Ville de Somone est très pourvue en ressources naturelles. Ceci est en partie lié à sa proximité avec le littoral mais aussi à l'existence d'une Reserve naturelle.

Les ressources halieutiques sont très diversifiées. Mais depuis quelques années, la dégradation des écosystèmes marins a pour conséquence une disparition de certaines espèces comme les pélagiques nobles. Présentement, les principales espèces débarquées sont les sardinelles, les langoustes « *les yet* » ou *cymbium* les fruits de mer. A coté de ces espèces, on note la présence de pieuvre qui est une espèce très protégée par l'association des pêcheurs de Somone. Cette association s'est fixé comme principal objectif la protection des espèces halieutiques, en particulier les espèces rares. Les instruments utilisés pour la pêche sont traditionnels. Ce sont les pirogues et les filets utilisés à 90% et les lignes à 10%. L'épervier est seulement utilisé pour pêcher au niveau de la lagune. Les espèces débarquées servent plus à la consommation locale et rarement à la commercialisation.

A coté des ces ressources tirées de la mer, il existe des ressources tirées de la lagune et de la mangrove. Au niveau de la lagune, les espèces dominantes sont les fruits de mer (mollusques

arches, huîtres, crevettes) qui permettent aux femmes de pratiquer la cueillette et le prélevement.

Nous avons des plantations d'arbres fruitiers constitués essentiellement de manguiers mais aussi d'autres espèces (des orangers, des pamplemousses, des citronniers, des arbres de mandarin et sapotiers, etc.). Ces espèces fruitières sont destinées à la consommation locale soit 90% des récoltes et les 10% à la commercialisation. Les principales zones d'écoulement sont Saly, Ngaparou, Mbour, Dakar, Thiès.

Dans la mangrove nous trouvons essentiellement des *rhizophora* et des *Avicennia*.

La photo suivante montre les rhizophora dans la mangrove de la Somone

Photo 2 : Rhizophora dans la mangrove de Somone



Photo T SENE Aout 2010

En premier plan nous avons le plan d'eau de la lagune de Somone

En arrière plan, nous avons la mangrove avec les Rhizophora

Photo 3: l'estuaire de la Somone avec les Rhizophora



Photo T SENE Aout 2010

Sur cette image nous pouvons voir trois choses :

En premier plan c'est le tann nu qui issu du retrait de l'eau avec la présence de débris blancs qui représentent le sel.

En second plan c'est le plan d'eau de l'estuaire. Cette eau est très riche en sel. Nous voyons aussi sur l'image un chien.

En arrière plan c'est la population des Rhizophora. Ce sont des espèces végétales qui se développent en milieu très salé.



Photo 4 : l'avifaune de la mangrove de la Somone



Photo T SENE Aout 2010

Cette photo nous montre trois images différentes

La première c'est le plan d'eau de la lagune de Somone

La deuxième nous avons l'ile de la lagune de Somone qui est le reposoir d'une diversité d'espèces d'oiseaux migrants venus d'Europe comme les cormorans, les hérons, les pélicans, les aigrettes, les sternes etc.

La dernière nous montre à gauche, les plantations d'Avicennia dans la mangrove de et à droite les différents campements touristiques construits juste à coté de la lagune.

III.3-Les politiques de Gestion de la RNICS

Pour comprendre la gestion du littoral à Somone nous verrons comment est structurée la gestion de l'aire protégée les différentes parties prenantes et les interactions entre elles et les différentes activités de gestion, ainsi que les instruments de gestion.

Pour commencer on peut dire la gestion intégrée du littoral dans le cas de la Somone vise à promouvoir le développement et la gestion coordonnés des ressources en eau, terres, halieutiques et autres que l'on retrouve à Somone, de manière à maximiser le bien-être économique et social de façon équitable, sans compromettre la durabilité de cet écosystème si riche, par conséquent si essentiel.

Néanmoins un problème subsiste du fait que nombreux sont les intervenants qui se sentent concernés par sa gestion rendant les décisions difficiles. En fait, différents groupes d'intérêt l'utilisent pour subvenir à leur besoin. En ce sens pour éviter toute compétition et toute compétitivité pouvant avoir des conséquences négatives sur le développement de la ressource et sur la sécurité des biens et des personnes, le développement et la gestion des ressources devraient être fondés sur une approche participative impliquant usagers, planificateurs et décideurs à tous les niveaux. C'est ainsi qu'il faudrait comprendre la création de la réserve d'intérêt communautaire de Somone.

En effet, la Réserve Naturelle d'Intérêt Communautaire de la Somone(RNICS) est née d'un protocole entre les femmes du « copronat » et « la réserve naturelle de Popenguine ». Ces femmes, ayant vu que l'écosystème de la lagune et la mangrove étaient menacé par une disparition, ont commencé par des opérations de reboisement au niveau de la mangrove et ont fini par demander à l'Etat de leur affecter un agent d'encadrement venant de la direction des parcs nationaux. La réserve naturelle est mise en place pour répondre au désir de restaurer un milieu naturel dégradé et de conserver la biodiversité en vue d'assurer le développement communautaire des quatre zones partageant la réserve à savoir Somone, Guéréo, Thiafoura et Sorohassap.

La RNCIS est intervenue dans le cadre des efforts consentis par le gouvernement pour la mise en œuvre des recommandations de la convention de Rio en 1992. A Somone, la gestion de la réserve naturelle est communautaire. Les populations sont responsabilisées dans la gestion des ressources naturelles de leur territoire ; le rôle de l'Etat ne se limitant qu'à un appui technique et juridique. C'est la population locale qui assure la gestion à travers le comité de gestion; les agents des parcs nationaux ne jouent qu'un rôle d'appui conseil et d'encadrement.

Ceci répond au besoin de « décentrement » de la prise de décision, avec une multiplication des lieux et des acteurs impliqués dans cette décision (.multiplication des échelons administratifs auxquels sont associés des responsabilités décisionnelles, l'irruption de la

société civile dans la décision (ONG, conseils de quartiers, groupements de consommateurs, associations locales..) dans une perspective de démocratie participative; le rôle de plus en plus fort d'acteurs privés). Il renvoie à la mise en place de nouveaux modes de régulation plus souples, fondés sur le partenariat entre différents acteurs.

Les missions et les compositions du comité de gestion sont fixées par arrêtée n°32/ASD du sous préfet de Sindia en date du 22 octobre 2008. Il convient de signaler que cet arrêté devrait être revue avec l'érection de la ville de Somone en commune de plein exercice depuis le décret n° 2008-748 du 10 juillet 2008.

III-3-1- Les acteurs à la gestion de la RNICS

En ce qui concerne les ressources de la Somone, toutes les populations sont parties prenantes. Or il ne peut y avoir de participation réelle que si tous les intervenants ont leur mot à dire lors du processus décisionnel. Cela est directement possible lorsque les collectivités locales se consultent lors des choix portant sur l'approvisionnement, la gestion et l'utilisation des ressources. En outre, il y a participation réelle lorsque des organismes ou porte-parole élus ou désignés démocratiquement peuvent représenter les parties concernées. Dans ce cas, l'intérêt que portent les populations de Somone à la durabilité de leurs ressources favorise la participation à la prise de décision

Ainsi toute la gestion de la réserve est régie par un comité de gestion (CG) qui est l'organe chargé de coordonner l'ensemble des activités de gestion. Le CG est géré par un bureau exécutif qui comprend 5comités techniques (surveillance, gestion de l'environnement et des ressources naturelles, commission des finances, commission sensibilisation, communication et formation et commission gestion des conflits). Le CG est constitué de plusieurs acteurs dont les principaux sont :

- le Conseil Rural de Sindia, a la suite de la réhabilitation des peuplements de mangrove de la lagune de Somone, le CRS a pris acte de classement de la RNICS délibération n°003/CRS du 19/07/1999 approuvée par le sous préfet de Sindia le 20/12/1999.
- la DPN : elle fournit un appui technique et de conseil pour le bon fonctionnement de la réserve. Elle est représentée par le conservateur de la RNICS et dispose d'un poste de fonctionnement installé à Somone depuis 2005. Les décisions du comité de gestion ne sont appliquées qu'après analyse du conservateur.
- le GIE des femmes pour la conservation de la nature qui est un groupement affilié au COPRONAT. Ce collectif s'investit dans l'aménagement et la restauration de la biodiversité de l'espace communautaire. Ce GIE est très engagé dans la préservation

de la lagune pour une bonne marche des activités de réhabilitation de la mangrove mais aussi dans la création des activités génératrices de revenus.

- le réseau national des organisations des volontaires des parcs et réserves naturelles du Sénégal (RENOV- Parcs) : à Somone les représentants de ce réseau sont les ecogardes. Ils sont au nombre de 15 constitués de jeunes filles et garçons natifs de Somone. Ils s'impliquent dans les activités de gestion et de l'aménagement de l'aire protégée. Ils assurent la surveillance permanente de la lagune et la vente des permis de visite pour les ballades dans la lagune.
- l'association des chefs de villages de la périphérie de la RNICS : ce sont des vieux qui ont été les témoins de toutes modifications environnementales. Ils détiennent les terres et jouent le rôle de conseillers dans la gestion de la RNICS.
- les piroguiers de la lagune : ce sont les jeunes originaires de la Somone et des villages environnants. Ils s'occupent du transfert des visiteurs lors des ballades sur la lagune.
- le syndicat d'initiatives et de tourisme : il s'occupe de la valorisation des paysages à travers l'organisation de circuits touristiques. Il participe à la réflexion sur la mise en place de mécanismes de financement par rapport à la définition des modes de paiements des services écologiques.
- la DPM : elle est intéressée par le suivi des activités de pêches qui sont menées au niveau de la lagune. Le chef de poste de contrôle des pêches et de la surveillance s'occupe de la zone allant de Ndayane à Ngaparou. Ensuite l'implication de la DPM est une nécessité dans le cadre de l'intégration des activités de pêches et de conservation au sein du programme GIRMAC. Un site pilote de cogestion des initiatives locales de pêche est sélectionné à Ngaparou. La participation du secteur à la définition des objectifs de gestion de l'estuaire est une priorité.
- le GIRMAC ; c'est un partenaire financier à la gestion de la réserve communautaire. Il appuie les ecogardes dans les activités de dénombrement mensuel des oiseaux de la RNICS.
- l'association pour le développement de la Somone (ADS) est aussi représentée dans la gestion de la lagune.

Les parties prenantes sont constitué de deux niveaux les parties prenantes de niveau 1 et celles de niveau 2.

- Les parties prenantes du niveau 1 sont celles qui ont un rapport direct avec la ressource. Il s'agit notamment des GIE de femmes, des ostréicoles et des volontaires, le Conseil Rural, l'association des chefs de villages, les piroguiers de la lagune, l'ADS, le Syndicat d'initiatives du tourisme
- Les parties prenantes de niveau 2 ce sont celles qui n'ont pas un rapport direct avec la ressource. Il s'agit de la DPN, la DPM, le service des eaux et forêts.

En effet, il faut noter que le comité de gestion est le cadre formel d'interaction entre les différentes parties prenantes.

Concernant les activités de gestion on peut dire que le GIE des volontaires et celui des femmes sont les plus engagés dans les activités de protection et de réhabilitation pour repeupler le site. Les femmes s'activent pour le bon fonctionnement de la réserve afin de créer des activités génératrices de revenus.

Parmi ces parties prenantes la commune joue un rôle très important dans la gestion intégrée du littoral surtout depuis le transfert des compétences avec la décentralisation. Celle ci a conféré aux autorités locales les pleins pouvoirs d'assurer librement la gestion administrative de leur territoire. Les autorités communales doivent garantir la bonne marche de leur localité en misant sur l'exploitation des ressources naturelles. Cette dernière doit se faire de manière rationnelle dans une perspective de développement local et durable. Les autorités communales représentent l'institution administrative à coté des agents de la direction des parcs nationaux. Ainsi, on peut dire que c'est la gestion de la commune qui sous-tend la gestion du littoral.

III-3-2 Les activités de gestion de la RNICS

La gestion de la RNICS est constituée par deux volets : un volet de conservation et un volet de protection.

II-3-2-1Les activités conservatoires

Elles ont pour but principal la préservation et conservation de la biodiversité marine et terrestre dans une perspective de développement communautaire durable. Ces activités sont constituées principalement :

- la préservation des espèces biologiques par la mise en repos de la lagune en la fermant pendant un temps bien défini pour permettre la reproduction des espèces. C'est l'exemple pour les tortues marines qui étaient en voie de disparition, ceci est communément appelé repos biologique.
- le suivi de l'avifaune qui est assuré par le GIRMAC.
- la restauration de la mangrove assurée par les femmes. En effet, elles organisent des opérations de reboisement et de repiquage de la mangrove, elles protègent les ressources halieutiques et empêchent toute surexploitation.

III-3-2-2-Les activités protectrices

Elles sont assurées essentiellement par les éco-gardes appuyer par les parcs nationaux à travers leurs multiples activités. Un ecogarde est un volontaire de l'environnement qui seconde les agents des parcs nationaux dans leurs activités de préservation des écosystèmes naturels. Ils assurent la sensibilisation des populations pour le respect et la protection de l'environnement. Ils assurent la surveillance permanente de l'aire protégée et empêchent toutes pratiques malsaines. A coté de ces stratégies, il faut ajouter l'interdiction de couper le bois de la mangrove pour le chauffage et aussi de pratiquer la pêche au niveau de la lagune avec de grands bateaux et c'est seulement la pêche à l'épervier qui est permise. Les efforts consentis par les populations et les parcs nationaux ont aboutis à la réduction drastique des infractions (une vingtaine en 2007 contre 04 en 2009) PAG 2010-2014

Ils se chargent aussi de coordonner les activités génératrices de revenus au niveau de la réserve, c'est-à-dire organiser les ballades en bateau ou en pirogue et les visites au niveau de la lagune et de la mangrove. Les retombées financières participent au développement communautaire des zones partageant la lagune.

La participation des acteurs dans la gestion de la réserve est satisfaisante. Aujourd'hui le site est géré par un comité de gestion dynamique qui réunit l'ensemble des parties prenantes. Leurs efforts ont abouti et permis plusieurs acquis :

- ❖ une conservation in situ des ressources naturelles
- ❖ Une remontée biologique considérable avec le suivi écologique de certaines espèces telles que les tortues marines ;
- ❖ une forte régénération de la flore en particulier de l'écosystème mangrove avec la restauration de ses habitats ;
- ❖ une valorisation des ressources naturelles : la zone attire de plus en plus de touristes du fait de son importance sur le plan au écologique. Ainsi les recettes collectées ne cessent de croître au bénéfice des populations (10 millions en 2007 contre 20 millions en 2009)¹³. La réserve est devenue un véritable pôle de développement.

¹³DPN, 2010 ; plan de gestion de la RNICS (2010-2014), 61 pages

III-3-3 Les Instruments de Gestion de la RNICS

Pour la gestion de la RNICS il ya des instruments de gestion qui sont mis en place. Parmi ces instruments nous avons les différents codes en rapport avec l'environnement et les ressources naturelles, le règlement intérieur et les conventions locales.

- **Les codes** ce sont des références de base utilisées dans la gestion des ressources naturelles. Parmi ces codes on peut citer principalement le code de la pêche qui fixe les modalités d'exploitation des ressources halieutiques dans les eaux sénégalaises.
 - Le code de l'environnement qui régit la protection des habitats naturels et énonce des dispositions pour lutter contre la pollution.
 - Le code forestier qui prend en compte les formations végétales.
- **Le Règlement Intérieur** : il a été adopté par les deux chefs de villages des deux communautés de Sindia et de Ndiass en collaboration étroite avec le ministre de l'Environnement. C'est la première référence de base utilisée pour la gestion de la RNICS.
- **Les conventions locales** : elles offrent un cadre idéal pour les interrelations entre les différents acteurs pour harmoniser les démarches pour la gestion des ressources naturelles de l'aire protégée. Les conventions locales trouvent leur fondement juridique dans le principe de la libre administration des ressources naturelles tel que prévu par le code des collectivités locales L'article 40 du décret 96-113 stipule que : « *que la communauté rurale peut mettre en place un cadre de concertation sur la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement. L'organisation de la concertation et le mode de fonctionnement sont définis par un délibération du conseil rural* ». C'est avec ces conventions locales que les populations sont arrivées à tomber d'accord sur différentes actions à mettre en place pour la protection et la conservation des ressources. Par exemple l'interdiction de couper le bois de la mangrove découle d'un commun accord entre les populations locales.

III.4-Les ressources foncières et leur gestion :

Le sol est une ressource de moins en moins accessible surtout avec la spéculation foncière qui est en phase de devenir une réalité dans la ville liée à l'évolution qu'elle a connue ces dernières années.

Avant l'érection du village traditionnel de Somone en Commune, c'est la Communauté Rurale de Sindia qui gérait tout ce qui était en rapport avec le foncier en collaboration avec le chef du village. Les frais de bornage d'une parcelle s'élevaient à 15000 francs CFA. Cet argent était versé dans les caisses de la communauté rurale. En ce moment la terre était utilisée pour servir à l'habitat, aux cultures et aussi de terre de parcours.

Avec l'érection de la Commune, les responsabilités sont maintenant passées entre les mains de la mairie, en particulier à la commission domaniale, qui assure la gestion du foncier. Maintenant, les frais de bornage d'une parcelle sont de 25000 francs CFA qui sont versés dans les caisses de la commune. Il existe une légère augmentation due à la forte pression foncière parce que la tendance est que la demande est en phase de devenir supérieure à l'offre. Ceci se traduit par la disparition des terres de cultures et des zones de parcours pour le bétail. La terre est de plus en plus utilisée pour l'habitat, à 90%, et pour les campements touristiques. L'accès est de plus en plus difficile parce que la ressource se raréfie de plus en plus

CHAPITRE IV :

EVOLUTION DE LA VILLE : Expansion et impact

Ce chapitre étudie l'expansion de la ville ses facteurs et ses impacts dans divers domaines.

IV. 1 –Expansion et facteurs :

Le phénomène d'étalement urbain est très marqué dans notre pays surtout avec cette forte urbanisation que connaît le pays depuis cette dernière décennie. La croissance démographique et l'exode rural sont les principales causes de la croissance urbaine. Ceux-ci font naître de nouveaux besoins en logements, en infrastructures et en services. L'amélioration des conditions de transport a favorisé les déplacements des populations vers les villes, occasionnant ainsi le débordement de ces dernières de leurs anciennes limites vers la périphérie. L'extension des quartiers résidentiels et des zones d'activités vers la périphérie sont facilités par les moyens de transport et les coûts fonciers. En somme, l'étalement urbain est favorisé par la croissance de la population, le développement des conditions de transport aux sols.

Le cas de Somone ne fait pas exception à la règle. En effet, depuis cette dernière décennie la ville connaît un étalement remarquable. On note une prolifération des concessions qui s'étendent du centre qui constituait l'ancien village traditionnel vers la périphérie avec la mise en place de nouveaux quartiers. Cet étalement se traduit aussi par l'augmentation du nombre d'infrastructures.

En 1988, les concessions étaient au nombre de 69 à Somone et, en 2002, au nombre de 139 concessions¹⁴ maintenant les concessions sont passées à 793 soit un taux d'augmentation des concessions qui est très élevé. La population de la ville est passée de 1493 en 1988 à 1897 en 2002¹⁵. Cette augmentation de la population est devenue plus fulgurante en 2010 avec le nombre de concessions qui a triplé. Cette expansion se traduit aussi par une augmentation des quartiers.

Cet étalement s'explique surtout de nos jours par la décentralisation avec le transfert des compétences aux collectivités locales c'est-à-dire à la municipalité qui permet de plus en plus

¹⁴ ANSD ,2008 ; Répertoire des localités, région de Thiès RGPH, 2002, Direction des Statistiques démographiques et sociales
48 pages

¹⁵ ANSD ,2008 ; Répertoire des localités, région de Thiès RGPH, 2002, Direction des Statistiques démographiques et sociales
48 pages

l'accès à la terre en délivrant des autorisations de construction entraînant ainsi l'augmentation des logements. Ceci explique la multiplication des quartiers et des concessions. Quand Somone était encore un village traditionnel il était constitué essentiellement de l'actuel quartier Tefess. Cependant depuis cette dernière décennie, la ville est passée à 7 quartiers (Tefess, Escale, Seane, Guinaw-rail, Mbott, Canda et Torino) avec une multiplication des concessions et des ménages. Concernant les infrastructures, on note une augmentation en 2002, il n'y avait que très peu d'hôtels mais aujourd'hui ils sont passés à un nombre plus important, près d'une vingtaine et on note également la présence d'établissements à but commercial mais aussi administratif et de service.

IV.2-L'impact de l'expansion :

L'étalement de la ville de Somone n'a pas été que bénéfique il a eu des répercussions négatives sur les différents secteurs d'activités, sur l'environnement et aussi sur le foncier.

IV.2-1- Sur les secteurs d'activité :

L'expansion de la ville de Somone a eu des répercussions sur les différents secteurs d'activité qui n'ont pas été que bénéfiques. Elle a été à l'origine de la régression de plusieurs d'entre eux. En effet, la conséquence la plus marquante a été enregistrée dans le secteur primaire, à travers l'agriculture, la pêche et l'élevage. Ces activités sont entrain de disparaître au profit du tourisme qui connaît une croissance remarquable.

Autrefois, la pêche et l'agriculture ainsi que l'élevage étaient les principales activités de la population. Mais aujourd'hui, elles ont régressé, certaines même ont quasi disparues ; la pêche n'occupe plus que 8,3% de la population active, l'agriculture 1,3% et l'élevage 0,8%. La diminution du taux des pêcheurs est liée aux problèmes pour avoir accès aux zones de débarquement. Les difficultés sont liées à l'empiétement sur le domaine public maritime causé par la prolifération des maisons construites sur la plage. Ceci engendre par la même occasion des problèmes au niveau de la ressource qui de plus en plus se raréfie.

Concernant l'agriculture, elle a presque totalement disparu de la zone, ceci est surtout lié à la diminution voire la raréfaction des terres cultivables. La diminution est causée par la forte croissance démographique qui s'est accompagnée d'une forte pression foncière qui a entraîné le lotissement des terres qui étaient jadis défrichées pour les cultures.

Les vergers qui faisaient autrefois parties du décor de la ville ne sont pas en reste, ils ont presque tous disparu et n'occupent plus qu'une infime partie de la terre particulièrement dans le quartier Canda qui est à l'entrée de la ville.

L'élevage quant à lui n'est plus pratiqué. Cette situation est due à un manque de pâturage pour le bétail.

Concernant le secteur du tourisme, c'est l'effet contraire qui s'est produit. Le secteur a connu un important développement. Il connaît une forte croissance et occupe presque la totalité de la population active soit 90% de la population des chefs de ménages enquêtés et procure près de 98% des emplois.

IV.2-2- Sur l'Environnement :

Le phénomène d'étalement périphérique des villes qui est très répandu au Sénégal a des répercussions négatives sur l'environnement.

Le littoral sénégalais est marqué par une forte dynamique des populations liée aux nombreuses potentialités qu'il regorge et les différentes opportunités qu'il offre. Cette forte attraction du littoral entraîne un empiétement sur le domaine public maritime. Ceci se traduit par la construction de maisons sur la plage et des nombreux cabanons et hôtels qui longent les plages. Ce qui a des conséquences négatives qui entraînent de plus en plus l'érosion côtière et une avancée de la mer.

✓ L'érosion côtière :

La Petite côte qui va de Bargny à la Pointe de Sangomar, est une zone très vulnérable à l'érosion côtière parce que présentant des estrans courts et une réserve sableuse très limitée (cordón littoral) et des transits sédimentaires faibles, ce qui entraîne un déficit sédimentaire (Barusseau 1980). En effet les prélevements (sables et coquillages pour la construction) deviennent supérieurs aux apports sédimentaires, ils induisent un déséquilibre des plages, déclenchant ainsi le processus d'érosion. Ceci est notable dans les côtes sénégalaises où règne une dérive littorale¹⁶.

Concernant Somone, comme d'ailleurs toutes les stations balnéaires de la Petite Côte, l'érosion côtière est un phénomène très inquiétant. Dans cette zone, elle est de plus en plus liée aux actions anthropiques, c'est-à-dire aux agissements de l'homme sur le milieu naturel.

¹⁶ MEPN 2005, Rapport sur l'Etat de l'Environnement au Sénégal, CSE, 231 p

Toutefois, elle est causée par les prélevements du sable de plage et surtout par les constructions anarchiques de bâtiments sur la plage en somme l'érosion côtière est liée au non respect du domaine public maritime. Dans la zone on note la présence de plusieurs complexes hôteliers sur la plage et beaucoup de résidences secondaires. La plupart de ces résidences n'ont pas respecté le code de construction mis en place par la loi sur le domaine public maritime.

Les prélevements de sable marin ainsi que les constructions anarchiques sur la plage entraînent une diminution du stock sédimentaire qui est régulièrement remodelé par les houles. Ceci se traduit par un déficit sédimentaire qui entraîne l'érosion de la côte qui a pour conséquences l'avancée de la mer. Ceci est très remarquable au niveau des quartiers qui sont au bord de la mer comme Tefess et Seane où beaucoup de maisons sont menacées par l'avancée de la mer se traduisant par leur destruction. Ceci s'amplifie de plus en plus.

Le problème est aussi présent au niveau de la réserve naturelle où certaines maisons empiètent sur celle-ci. Elle fait l'objet de beaucoup de pressions. Ces dernières ont motivé l'adoption de la loi n°2004. 19 déclarant *non aedicandi* la rive droite de la Somone jusqu'au village de Guéréo.

IV.2-3-Sur le foncier :

L'expansion est marquée sur le plan foncier par une spéculation qui est de plus en plus forte. Ceci s'explique par la forte demande foncière. Le problème est récurrent. Il est lié à l'attraction de la ville. Ceci a entraîné l'augmentation du coût des parcelles ; parce que de plus en plus la demande devient supérieure à l'offre. Ainsi les populations autochtones surtout les jeunes ont de plus en plus des problèmes pour pouvoir se procurer des parcelles parce que étant dans l'incapacité d'acheter des terres.

En effet, depuis que la demande est devenue supérieure à l'offre les coûts des parcelles sont devenus de plus en plus élevés. Depuis son érection en commune, les autorités n'octroient plus les parcelles gratuitement parce qu'elles sont conscientes des enjeux que représente le foncier à Somone qui est un site très prisé aussi bien au niveau national qu'au niveau international. Le problème est aussi accompagné d'un manque d'emploi parce que le marché est devenu de plus en plus saturé. Si le problème persiste les Somonois seront, dans quelques années, étrangers dans leur propre ville.

Conclusion partielle

Cette partie a permis de faire l'analyse de la gestion intégrée du littoral en essayant de voir comment est structurée la gestion, les différents acteurs, les interactions entre eux et les différents instruments de gestion et enfin les disponibilités foncières et leur gestion.

Elle a aussi permis l'analyse de l'ampleur de l'expansion de la zone ses facteurs, son impact sur l'environnement, les différents secteurs d'activités et enfin sur le foncier.

CONCLUSION GENERALE

Depuis ces deux dernières décennies, les écosystèmes marins sont confronté à une forte dégradation surtout dans les zones côtières où il ya une forte démographie. Ainsi, les aires protégées ont été créées dans le but de préserver et de conserver la biodiversité marine te côtière.

Ce document qui a porté sur l'analyse de la gestion intégrée du littoral , étude géographique de la commune de Somone a permis d'abord de faire l'analyser de la structure de la population et aussi de voir la spécificité de Somone par rapport aux autres localités de la Petite Côte .

Il nous a permis de voir entre autres :

- La particularité de la gestion des ressources naturelles de l'aire protégée qui participative conduite par les populations locales elles-mêmes à travers les différentes parties prenantes du comité de gestion ;
- Le caractère particulier de l'évolution de la ville qui est différent de ce que nous observons dans le reste du pays où croissance urbaine rime avec démographie galopante.

Cette particularité est liée au fait que la ville est un site touristique qui attire de plus en plus de nationaux et d'étrangers qui construisent des résidences secondaires et qui ne les occupent que pendant un temps bien déterminé. Ceci nous amène à nous interroger sur ce que Somone est en phase de devenir : est-ce que les Somonois ne sont pas entrain de devenir des étrangers dans leur propre ville ? Ceci étant lié à la forte expansion périphérique et à son impact sur les secteurs d'activité mais aussi sur le foncier.

Avec ce travail , nous pouvons dire que nous avons atteint nos objectifs dans la mesure ou nous avons identifier les différentes ressources naturelles communales mais aussi analyser les politiques de gestion, les différents acteurs à la gestion, les interactions entre eux, les instruments et enfin étudier l'ampleur de l'évolution (expansion et impact).

Pour les besoins de ce travail, nous avons émis trois hypothèses à savoir :

- ❖ la gestion du littoral est fortement liée à la gestion de la ville. L a première hypothèse à été confirmée. Avec la décentralisation et le transfert de compétences ce sont les collectivités locales qui s'occupent de la gestion d l'environnement. On en déduit que la commune assure la gestion du littoral en rapport avec celle de la ville.

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Somone

- ❖ l'aire protégée est un outil pertinent de gestion des ressources naturelles. La deuxième hypothèse a été vérifiée et confirmée. Depuis la mise en place de l'aire protégée, les populations se sentent de plus en plus concernées par la gestion des ressources naturelles puisque c'est une gestion participative. Ainsi on note une restauration du milieu naturel dégradé avec une régénération de la flore et de la biodiversité.
- ❖ l'expansion du territoire a des impacts négatifs sur le littoral. La dernière hypothèse a été confirmée. Quand la Somone était encore un village traditionnel on ne notait pas beaucoup de problèmes sur le littoral. Mais maintenant que la ville connaît une forte croissance urbaine ; il ya un fort empiétement sur le littoral. Ceci a des conséquences négatives telles que l'érosion côtière et l'élévation du niveau de la mer.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX

- 1. ANSD** ,2008 ; *Répertoire des localités, région de Thiès RGPH, 2002*, Direction des Statistiques démographiques et sociales 48 pages.
- 2.BRUNET(R) ,Ferras(R),Théry(H)** ,1992 ; *Les Mots de la Géographie, dictionnaire critique*, troisième édition, collection dynamique du territoire, Reclus- la documentation française,2006 , 520 pages.
- 3. DJIRE(M)**, 2003 ; *Les conventions locales, un outil de gestion durable des ressources naturelles ?*communication à l'atelier « comment sécuriser les droits fonciers en milieu rural ? »Forum Praia 9, Bamako 17-21 novembre, 33 pages
- 4. DPN**, 2010. ; *Plan de Gestion de la Reserve Naturelle d'Intérêt Communautaire de la Somone* (2010 -2014), 61 pages.
- 5. FRAGNIERE(J.P)** *comment rédiger un mémoire deuxième* édition Dunold, 117 **pages**
- 6. GEORGE (P) et VERGER (F)**, 2006 ; *Dictionnaire de la Géographie*, Paris presses universitaires 427 pages.
- 7. GRANIER (L)**, 2006, *Les Conventions Locales de Gestion des Ressources Naturelles de l'Environnement, légalité et cohérence en droit sénégalais*, UICN ? Droit et politique de l'environnement, n°65, 56 pages
- 8. LAVIGNE DELVILLE(PH), HOCHET(P)**, 2005 ; *construire une gestion négociée des ressources naturelles renouvelables en Afrique de l'Ouest* pole agriculture et alimentation durable, 182 pages
- 9. Ministère de l'environnement et de la protection de la nature**, 2005 ; *Rapport sur l'état de l'environnement au Sénégal*
- 10. NIANG DIOP(I)**, 2007, *Les études de vulnérabilité des zones côtières aux changements climatiques : le cas du Sénégal*, 57 pages

- 11. PARENT(S)**, 1990 ; *Dictionnaire des Sciences de l'Environnement*, Broquet, 747 pages.
- 12. PAUL (R)**, 1978 ; *Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue française*, nouveau Littré, 272 pages.
- 13. République du Sénégal**, 1996, *Code des Collectivités Locales*, 73 pages
- 14. RIBOT(J.C)**, 2007 ; *Les politiques des choix dans la Décentralisation de la gestion des Ressources Naturelles*, 201 pages
- 15. TROPIS**, 2004 ; *Rapport de l'Audit Environnemental du bassin versant de la Somone, Programme de Gestion Intégrée des Ressources Marines et Côtieres*, PHRD/Banque Mondiale 138 pages.
- THESES ET MEMOIRES**
- 16 .CAMARA (M.M.B)**, 2008 ; *Quelle gestion des pêcheurs artisanales en Afrique de l'ouest ? Etude de la complexité de l'espace halieutique zone littorale sénégalaise*, thèse de doctorat du troisième cycle FLSH géographie UCAD, 336 pages.
- 17. FAYE(O)** 2009 ; *Gestion du terroir de Guéréo dans l'espace naturel Ker Cupaam (Région de Thiès communauté rurale de Sindia)*, mémoire de maîtrise FLSH géographie 137 pages.
- 18. NDAW (E.M)**, 2007 ; *Analyse des Parties Prenantes pour une Gestion concertée de l'Estuaire du bassin versant de la Somone*, mémoire de fin d'étude pour l'obtention d'un diplôme d'ingénieur des travaux des eaux et forêts à l'ISFAR, 45 pages.
- 19. NIANG DIOP(I)**, 1995, *L'érosion sur la Petite Côte du Sénégal à partir de l'exemple de Rufisque (Passé, Présent, Futur)* de thèse pour le Grade de Docteur de l'Université d'Angers Géologie Littorale volume I, 477pages
- 20. SALL(A)**, 2010, Gouvernance des Aires Marines protégées :Enjeux et Perspectives à Kayar, mémoire de master 2 du programme de Gestion intégrée et développement durable du littoral ouest africain, 73 pages
- 21. SOUGOU(A)**, 1998 ; *Contribution à l'étude d'un écosystème de mangrove en cours de restauration dans la lagune de Somone*, mémoire de DEA FLSH

Webographie

22. www.google.sn

23. www.googlescolar.sn

24. www.gouv.sn

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Somone

LISTES DES FIGURES	Pages
Liste des Cartes	
Carte 1 : situation de la commune de Somone dans la Région de Thiès	25
Carte 2 : Carte de situation de la commune (DAT 2010)	26
Carte 3 : Carte de localisation de la RNICS (GIRMAC 2010)	46
Liste des Tableaux	
Tableau 1 : Les concessions tirées	12
Tableau 2 : Répartition de la population selon l'âge et le sexe	31
Tableau 3 : La mobilité de la population	32
Tableau 4 : Répartition de la population selon le lieu de naissance	34
Liste des Graphiques	
Graphique 1 : Diagramme des zones de migration de la population	33
Graphique 2 : Diagramme des composants ethniques de la commune	36
Graphique 3 : Diagramme de répartition de la population selon la religion	37
Graphique 4 : Diagramme de répartition de la population selon le niveau d'instruction	38
Graphique 5 : Diagramme de répartition des élèves selon le niveau d'instruction	39
Graphique 6 : Diagramme de répartition de la population selon la situation matrimoniale	40
Liste des photos	
Photo 1 : vue aérienne de la lagune (GIRMAC 2010)	47
Photo 2 : La mangrove avec les Rhizophora Racemosa	48
Photo 3 : L'estuaire avec les Avicennia	49
Photo 4 : L'avifaune de la Somone	50

ANNEXES

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Somone

Grille démographique

COMMUNE :

QUARTIER :

CONCESSION :

S= sexe, f= féminin, m=masculin LN= lieu de naissance ; SM= situation matrimoniale,
0 = célibataire, 1=marié, 2= divorcé, 3= veuf ou veuve ;

R/CM= relation avec le chef de ménage ; R/M= résidant ou migrant ; NI= niveau d'instruction, 0= analphabète, 1=niveau élémentaire, 2= niveau moyen, 3=niveau secondaire, 4= niveau supérieur ; Activité : P= principale S= secondaire ; SF= situation foncière, P =propriétaire , L= locataire

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Somone

QUESTIONNAIRE :

I-Identification :

Date : Commune :

Quartier :

Concession :

Non et Prénom du chef de ménage :

Ethnie: Wolof Serer Pulaar Diola Lebou

Activité principale: Activité secondaire :

1-Depuis combien de temps habitez –vous à Somone ?

II-GESTION DES RESSOURCES NATURELLES :

2-Quelles sont les différentes ressources naturelles dont dispose la commune de Somone ?

3-Quelles sont les différentes espèces qui les constituent ?

Ressources naturelles	Espèces	Usagers	Usages	Mode d'exploitation
Ressources halieutiques				
Ressources végétales				

4- Quels sont les moyens utilisés pour exploiter les ressources naturelles ?

5-Est-ce que ces différentes ressources naturelles tirées de la lagune et de la mangrove sont commercialisées ? Oui Non

5-Si oui, quelles sont leur zone d'écoulement ?

6-Existe t- il des conflits d'usages liés à l'exploitation de ces ressources ? Oui Non

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Somone

7-Si oui, ils opposent qui ? Pécheurs Mareyeurs Transformatrices

Autres

8-Existe t- il une surexploitation de ces ressources ? Oui Non

Si Oui, comment et pourquoi ?

9-Quelles sont les stratégies mises en place pour les protéger ?

10-Quelles celles qui sont mises en place pour assurer leur exploitation rationnelle et durable ?

11-Est-ce que les populations locales sont impliquées dans la politique de protection des ressources naturelles de la commune ? Oui Non

Si oui, comment ?

12-Est-ce que la politique de gestion intégrée du littoral à Somone est –elle suffisamment efficace pour assurer le développement de la localité ? Oui Non

Si oui comment ?

Si non pourquoi ?

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Somone

III-GESTION DU FONCIER :

13-Est-ce qu'il existe des terres restantes encore non habitées à Somone ? Oui

Non

14-Quelles sont les modalités d'accès à la terre ?

Héritage Demande Achat Autres

15-Qui sont les principaux usagers de la terre? Etat Population locale

Autres

16-Quels sont les différents usages de la terre ? Habitat Hôtel ou
campement touristique Verger Autres

17-Existent-ils des conflits d'usages liés à la distribution de la terre ? Oui Non

Si oui lesquels ?

18-Est-ce que ces différents conflits d'usages ne constituent pas une menace pour le développement de la commune ? Oui Non

19-Si oui comment ?

20-Si non ; pourquoi ?

IV-PHENOMENE DE L'ETALEMENT PERIPHERIQUE :

21-On voit que Somone est une ville en pleine expansion, selon vous quels sont les principaux facteurs de l'étalement de la ville ?

22-Comment se manifeste cette expansion ?

23-Est-ce que cet étalement n'a pas des répercussions sur les secteurs d'activités, sur l'environnement mais aussi sur le foncier ? Oui Non

24-Si lesquelles ?

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Somone

GUIDE D'ENTRETIEN ADMINISTRE AU MAIRE DE SOMONE :

I-Identification :

Date : Commune :

Nom et Prénom du MAIRE :

Ethnie: Wolof Serer Pulaar Diola Lebou

Activité principale : Activité secondaire :

II-LA POPULATION DE LA SOMONE :

1-D'où vient le nom de Somone ?

2-Qui sont les premiers habitants de Somone ?

3-Quelles sont les principales composantes ethniques de la population ?

Wolof Lebou Serer Pulaar Diola Autres

4-Quelle est l'ethnie majoritaire ?

5-Existe-t-il une migration des populations ? Oui Non

Si oui quelle est en général la principale destination des habitants de Somone ?

6-Existe-t-il des afflux d'autres populations vers la commune de Somone ? Oui Non

Si oui, quels sont leurs lieux de provenance ?

7-Quel est l'apport des émigrés dans le développement de commune ?

III-ORGANISATION DE LA COMMUNE :

8-Comment est organisée la commune sur le plan politique ?

9-Quel est le rôle du maire et de ses conseillers ?

10-Est-ce que vous avez un plan local de développement pour la commune ? Oui

Non

Si oui, quels sont les aspects qui intéressent le plan ?

11-Quelles sont ces réalisations ?

12-Est-ce que vous avez un plan d'aménagement du territoire de Somone ?

Oui Non

13-Est-ce que les populations locales sont associées à ces différents programmes de développement ? Oui Non

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Somone

Si oui ; comment participent-ils à ces programmes ?

14-Selon vous est ce ces plan sont suffisamment efficace pour assurer le développement durable de la commune ? Oui Non

IV-GESTION DU FONCIER :

15-Est-ce qu'il existe des réserves de terre encore disponibles à Somone ? Oui Non

Si oui ; qui a le droit d'octroyer la terre ? La mairie Les chefs coutumiers
Autres

16-Qui sont les usagers de ces ressources ? Etat Population locale

Autres

17-Quels sont les différents usages ? Habitat Hôtel Verger

Autres

18-Quels sont les modalités d'accès à la terre ?

Héritage Demande Achat Autres

19-Est-ce que les premières populations n'essayent pas quelque fois de faire valoir leur droit coutumier sur la terre ? Oui Non

20-Est-ce que cela n'est pas parfois source de conflits ?

V-GESTION DES RESSOURCES NATURELLES:

21-Quelles sont les ressources naturelles existant dans la commune ?

22-Comment sont –elles exploitées ?

23-Est-ce qu'il y a une surexploitation de ces ressources ? Oui Non

Si ; quelles sont les stratégies de gestion mises en place pour la conservation ?

24-Quelles celles qui sont mises en place pour leur exploitation rationnelle et durable ?

25-Quelle est la fonction de la ville dans la gestion intégrée du littoral ?

VI-COMMUNALISATION DE SOMONE :

26-Maintenant que la Somone est passée du statut de village traditionnel à commune ; quel sont ses nouveaux rôles ?

27-Est-ce que cette communalisation de Somone n'a pas des influences sur les secteurs d'activité particulièrement sur la gestion intégrée du littoral ? Oui Non

Si oui comment se manifeste cette influence ?

28-Quelles sont ces conséquences ?

Si non quelle est le rôle de la commune dans la gestion intégrée du littoral ?

VII-PHENOMENE DE L'ETALEMENT PERIPHERIQUE :

29-On voit que Somone est une ville en pleine expansion, selon vous quels sont les principaux facteurs de l'étalement de la ville ?

30-Comment se manifeste cette expansion ?

31-Est –ce que cet étalement n'a pas des répercussions sur les secteurs d'activités, sur l'environnement mais aussi sur le foncier ? Oui Non

Si lesquelles ?

GUIDE D'ENTRETIEN ADMINISTRE AUX GESTIONNAIRES DE LA RNICS :

I-Identification :

Date : Commune :

Nom et Prénom du Conservateur de la RNICS :

Activité principale : Activité secondaire :

II-GESTION DE LA RNICS :

1-Depuis combien de temps la DPN intervient-elle à Somone ?

2-Qu'est ce qui est à l'origine de la création de la RNICS ?

3-Quelles sont les différentes composantes de la RNICS ?

4-Quels sont ses principaux objectifs ?

5-Quelles sont les différentes parties prenantes à la gestion de la RNICS ?

Agents de la DPN Population locale Transformatrices Pêcheurs

Mareyeurs Autres

6-Quel est le rôle de chacune ?

7-Est-ce que la population locale est associée à la gestion ? Oui Non

Si oui, comment ?

8-Est-ce que les gestionnaires de la RNICS sont confrontés à des problèmes de gestion ?

Oui Non

Si oui, de quelle nature ?

9-Est-ce que la gestion de la RNICS est efficace ? Oui Non

10-Est-ce qu'il existe des conflits d'usages entre les différentes parties prenantes à la gestion ?

Oui Non

Si oui, quelles en sont les causes ?

11-Maintenant que Somone est devenue une commune ; est ce que cela n'a pas une influence sur la gestion intégrée du littoral ? Oui Non

Si oui, quelle est la nature de cette influence ? Positive Négative

Si elle est positive, quelle est l'apport de la commune dans la gestion de la RNICS ?

GUIDE D'ENTRETIEN ADMINISTRE AUX EXPLOITANTS DES VERGERS :

I-Identification :

Date :

Commune :

Quartier :

Nom et Prénom de l'Exploitant du verger ::

Ethnie: Wolof Serer Pulaar Diola Lebou

Nombre d'épouses :

Nombre d'enfants :

Activité principale

Activité secondaire :

II-L'EXPLOITATION DU VERGER :

1-Quelle est la superficie de votre verger ?

2-Quelles sont les différentes plantations existantes dans votre verger ?

3-A quel moment de l'année commencez – vous l'exploitation de votre verger ?

4-A quel période de l'année terminez –vous le travail ?

5-Quel est la force de travail dont vous disposez ? Famille Ouvriers Autres

7-Quelles sont les différentes espèces récoltées ?

8-Quels sont les différents usages de vos produits ? Consommation locale

Commercialisation

Si c'est pour la commercialisation ; quelles sont vos principales zones d'écoulement ?

9-Avec quels moyens faites –vous écouler vos produits ? Charrettes Camions

Autres

III-INFLUENCE DE LA COMMUNALISATION SUR LE VERGER :

10-Maintenant que la Somone est passée du statut de village traditionnel en commune ; quelle influence cela peut avoir sur votre verger ?

11-Est-ce que cela n'aura pas de répercussions négatives sur votre verger ? Oui

Non

Si oui quels genres de conséquences ?

Pourquoi ?

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Somone

GUIDE D'ENTRETIEN ADMINISTRE AUX GERANTS D'HOTELS :

I-Identification :

Date : Commune :

Quartier :

Nom de l'Hôtel :

Nom et Prénom du propriétaire ou du Gérant :

Activité principale : Activité secondaire :

Ethnie: Wolof Serer Pulaar Diola Lebou Autres

II-GESTION DE L'HOTEL :

1-Depuis combien de temps êtes –vous implanté à Somone ?

2-Comment avez-vous fait pour acquérir ce domaine ? Achat Demande Autres

3-Combien de touristes accueillez –vous par année ?

4-D'où viennent –ils pour la plupart ?

5-Quand commence la saison touristique ?

6-Quand se termine-t-elle?

7- A quel moment de l'année accueillez- vous le plus de touristes ?

Pourquoi ?

8-A quel moment de l'année accueillez –vous le moins de touristes ?

9-Comment est la tendance du tourisme ? En hausse En baisse

10-Est-ce que votre hôtel participe au développement de la commune ? Oui Non

Si oui, comment ?

III-INFLUENCE DE LA COMMUNALISATION SUR LE TOURISME :

11-Est –ce que la communalisation de Somone a une influence sur l'activité de votre hôtel ?

Oui Non

Si oui est elle est de quelle nature ?

12-Est-ce que cette influence n'a pas des répercussions sur le développement l'activité touristique ? Oui Non

Si oui quelle est la nature des répercussions ?

GUIDE D'ENTRETIEN ADMINISTRE AU RESPONSABLE DE L'ASSOCIATION DES PECHEURS :

I-Identification :

Date : Commune :

Quartier :

Nom de l'association :

Date de la création de l'association :

Nom et Prénom du responsable de l'association :

Niveau d'instruction :

Ethnie : Wolof Lebou Serer Pulaar Diola

Activité principale : Activité secondaire :

II-GESTION DE LA PECHE :

1-Quelles sont les différents types de pêches pratiquées à Somone ? Artisanale

Industrielle

2-Quelle est la technique utilisée ? Pirogue Epervier Bateaux Autres

Combien de temps dure la saison de pêche ?

3-Quelles sont les principales ressources halieutiques débarquées à Somone ? Poissons

Huitres Fruits de mer Autres

4-Quels sont les usages de ces ressources ? Alimentation Commercialisation

Autres

5-Est-ce que la quantité des ressources débarquées est suffisante pour la consommation

locale ? Oui Non

6-Existe-t-il une quantité de ressources halieutiques qui est commercialisée ? Oui

Non

Si oui quelle est leur zone d'écoulement ?

7-Est-ce qu'il existe des migrations de pêcheurs de Somone vers d'autres zones de pêche ?

Oui Non

Si oui ; quelle est leur zone de migration ?

III-LES PROBLEMES DU SECTEUR DE LA PECHE :

8-Quels sont les principaux problèmes de la pêche ?

9-Quelles sont leurs causes ?

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Sämone

GUIDE D'ENTRETIEN ADMINISTRE AUX RESPONSABLES D'ASC :

I-Identification :

Date : Commune :

Nom de l'association :

Date de la création de l'association :

Nom et Prénom du responsable de l'association :

Ethnie : Wolof Serer Lebou Pulaar Diola Autres

Niveau d'instruction :

II-OBJECTIF DE L'ASSOCIATION :

1-Quels sont les principaux objectifs de votre association ?

2-Est-ce que les objectifs visés sont atteints ? Oui Non

Si oui ; quelles sont les réalisations de votre association ?

III-FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION :

3-Est-ce que votre association dispose d'un fond de fonctionnement ? Oui Non

Si oui ; comment avez-vous trouvé ces fonds ?

4-Cotisation de chaque membre Aide de la mairie Aide des partenaires au développement Autres

IV-PARTICIPATION DE L'ASC A LA VIE DE LA COMMUNE :

5-Est-ce que votre ASC participe de manière active à la vie de la commune ?

Oui Non

Si oui ; de quelle manière ?

Si non ; pourquoi ?

6-Est-ce que votre ASC participe à la gestion de la RNICS ? Oui Non

Si oui ; comment ?

Si non ; pourquoi ?

GUIDE D'ENTRETIEN ADMNISTRE A L'ASSOCIATION DES FEMMES

I-Identification :

Date :

Nom de l'association :

Date de création de l'association :

Nom et Prénom du responsable :

Ethnie : Wolof Lebou Serer Pulaar Diola

Combien de membre compte votre association ?

II-OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION :

1-Quels sont les principaux objectifs de votre association ?

2-Est- ce que ces objectifs sont atteints ? Oui Non

Si oui ; quelles sont vos réalisations ?

III-FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION :

3-Comment fonctionne votre association ?

4-Est-ce que votre association dispose d'un fond de fonctionnement ? Oui Non

Si oui ; comment avez-vous fait pour trouver ces fonds ?

5-Cotisation de chaque membre Aide de la mairie Aide des partenaires au développement Autres

IV-PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION A LA VIE COMMUNALE :

6-Est –ce que votre association participe à la vie active de la commune ? Oui Non

Si oui ; de quelle manière ?

7-Travaillez-vous en collaboration avec les chefs de quartier ou avec la mairie ? Oui
Non

Si oui ; dans quel manière ?

Si non ; pourquoi ?

8-Est –ce que l'association participe à la gestion des ressources naturelles communales ?

Si oui ; comment ?

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Somone

GUIDE D'ENTRETIEN ADMINISTRE AUX RESPONSABLES DE GIE

I-Identification :

Date : Commune :

Nom du GIE :

Date de création du GIE :

Nom et Prénom du responsable du GIE :

Niveau d'instruction : 0 1 2 3 4

Ethnie : Wolof Serer Lebou Diola Pulaar

II-OBJECTIFS DU GIE :

1-Quels sont les principaux objectifs visés par votre GIE ?

2-Est-ce que qu'ils sont atteints ? Oui Non

Si oui ; quelles sont vos réalisations ?

III-FONCTIONNEMENT DU GIE :

3-Est-ce que votre GIE dispose d'un fonds de fonctionnement ? Oui Non

Si oui ; comment avez-vous fait pour trouver ces fonds ?

4-Cotisation de chaque membre Aide de la mairie tenaires au développement Autres

IV-PARTICIPATION DU GIE A LA VIE COMMUNALE :

5- Est –ce que votre association participe à la vie active de la commune ? Oui Non

Si oui ; comment et dans quel domaine ?

Si non ; pourquoi ?

6-Travaillez- vous en collaboration avec les chefs de quartier ou avec la mairie ? Oui

Non

Si oui ; dans quel domaine ?

Si non pourquoi ?

7-Est –ce que votre GIE participe à la gestion de la RNICS ? Oui Non

Si Oui comment ?

Si Non, pourquoi ?

GUIDE D'ENTRETIEN ADMINISTRE AU RESPONSABLE DE LA COMMISSION DOMANIALE

I-Identification :

Nom :

Prénom :

Niveau d'instruction : 0 1 2 3 4

Ethnie : Serer Lebou Pulaar Wolof Autres

II-GESTION FONCIERE :

1-Est-ce qu'il existe des terres encore non loties à Somone ? Oui Non

Si oui à quelle niveau et pourquoi ?

2-Qui a le droit d'octroyer la terre ?

Pourquoi ?

3-Avant quand Somone était encore un village ; qui avait le droit d'octroyer la terre ?

4-Maintenant que Somone est une commune qui a le droit d'octroyer la terre ?

Pourquoi ?

5-Quelles étaient les modalités d'accès à la terre ?

6-Est-ce qu'ils existent des conflits d'usages liés à la distribution de la terre ? Oui

Non

Si oui ils opposent qui et qui ?

Si non pourquoi ?

7-A combien s'élève les frais de bornage d'une parcelle à Somone ?

8-Est-ce que la terre est encore accessible à Somone ? Oui Non

Si non pourquoi ?

III-ETALEMENT DE LA VILLE VERS LA PERIPHERIE :

9-Est-ce que l'expansion spatiale n'a pas de conséquences négatives sur la gestion du foncier ? Oui Non

Si oui comment ?

10-Est-ce qu'il n'existe pas de conflit foncier à l'expansion spatiale ?

Quelles sont selon vous les conséquences de cette expansion spatiale ?

GUIDE D'ENTRETIEN ADMINISTRE A L'ANCIEN CHEF DE VILLAGE DE SOMONE

I-Identification :

Date :

Nom et Prénom de l'ancien chef de village :

Niveau d'instruction :

Age :

Ethnie : Serer Lebou Wolof Diola Pulaar Autres

II-ORGANISATION DU VILLAGE TRADITIONNEL :

1-Quelle était l'étendue du village traditionnel de Somone ?

2-De combien de quartiers était constitué le village ?

3-De combiens de concessions s? De combien de quartiers ?

4-Quel était le genre de vie du village ?

5-Quelles étaient les principales activités du village ?

6-Comment est ce que la structure traditionnelle ?

III-GESTION DU FONCIER :

7-Qui s'occupe du foncier du village

8-Qui distribuait la terre ?

9-Quelles étaient les modalités d'accès à la terre ?

10-Héritage demande achat autres

11-Au temps du village a combien couté une parcelle a somone ?

12-Quels étaient les principaux usages de la terre ? Habitat campement Verger

13-Qui étaient les usagers de la terre ? Population locale Etat Etranger

14-Est-ce que vous êtes une fois confrontée à des problèmes fonciers ? Oui Non

S'ils opposent qui et qui ? Pourquoi ?

15-Depuis certains temps il ya une forte expansion de somone selon vous quelles en sont les causes ?

16-Quels sont les problèmes que cette expansion pose sur le littoral ?

17-Quelles sont les conséquences ?

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Somone

Table des matières

	Pages
Sommaire	1
Remerciements	2
Sigles et abréviations	4
Introduction générale	5
Problématique	6
1-Contexte d'étude	6
2-justification du choix du sujet	8
3-objectifs et hypothèses	10
3-1-objectif global	10
3-2-objectifs spécifiques	10
3-3-hypothèses	10
4- méthodologie	10
4-1-recherche documentaire	10
4-2- travail de terrain	11
4-3- traitement des données	13
Discussion de concepts	14
Revue de littérature	18
Difficultés rencontrées	20
Cadre législatif et réglementaire	21
Première Partie : présentation de la ville cadre physique et cadre humain	23
Chapitre I : cadre physique	24
I-1- la situation de la commune	24
I-2- le climat	27
I-3- l'hydrologie	27
I-4- les sols	28
I-5- la végétation et la faune	28
Chapitre II : le cadre humain et activités socio économiques	30
II-1-cadre humain	30
II-1-1-historique	30
II-1-2-la structure de la population selon l'âge	31
II-1-3-la mobilité de la population	32
II-1-4-la répartition de la population selon le lieu d'origine	34
II-1-5-les composantes ethniques de la population	36
II-1-6-la répartition de la population selon la religion	37
II-1-7-la répartition selon le niveau d'instruction	39
II-1-8-la répartition selon la situation matrimoniale	40
II-2- les activités socioéconomiques	41
II-2-1- le tourisme	41
II-2-2- la pêche et la cueillette	41
II-2-3- l'artisanat	42
II-2-4- l'agriculture	42
II-2-5- l'élevage	42

Analyse de la gestion intégrée du littoral, étude géographique du cas de la commune de Sämone

Conclusion partielle

Deuxième Partie : Analyse de gestion intégrée du littoral et de l'évolution de la ville (expansion et son impact)	44
Chapitre III : Analyse de la gestion intégrée du littoral	45
III-1- localisation de la réserve	45
III-2-les différentes ressources naturelles	47
III-3-les politiques de gestion	50
III-3-1- les acteurs à la gestion de la RNICS	52
III-3-2- les activités de gestion	54
III-3-2-1-les activités conservatoires	54
III-3-2-2-les activités protectrices	55
III-3-3- les instruments de gestion de la Rnics	56
II-4-les ressources foncières et leur gestion	57
Chapitre IV : l'évolution de la ville (expansion et impact)	58
IV-1- expansion et ses facteurs	58
IV-2-l'impact de l'expansion	59
IV-2-1 sur les secteurs d'activités	59
IV-2-2-sur l'environnement	60
IV-2-3- sur le foncier	61
Conclusion partielle	
Conclusion générale	63
Bibliographie	65
Liste des figures	68
Annexes	69